



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/MCA-FC WATANGA (LIBÉRIA), CE SOIR
LE MOULOUDIA POUR UNE CONFIRMATION

P.12



LE LIBAN DANS LE NOIR
SONATRACH ENVOIE 30.000 TONNES DE FIOUL

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 22 AOÛT 2024 // N°886 // PRIX 20 DA

7^{ME} JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DU CANDIDAT MSP ABDELLALI HASSANI CHERIF À ALGER ET BEJAIA :

«JE FAIS CAMPAGNE ET JE PLAIDE POUR UNE ALGÉRIE ÉCONOMIQUE»

Changement de programme pour le candidat à la présidentielle du 7 septembre prochain, Abdellali Hassani Chérif, qui devait le mener en Kabylie, à Tizi Ouzou et Bejaia s'est finalement contenté d'un bain de foule dans la capitale des Hamadites...

P.2



INVESTISSEMENT DANS LA JEUNESSE ET L'ÉDUCATION

LES PRIORITÉS DE YUCEF AOUCICHICHE

Le représentant du candidat Youcef Aouchiche, Lounes Djouadi, a pris la parole, hier, sur les ondes de J11 FM de la Radio algérienne, dans le cadre du programme «Expression Directe» ou il a principalement axé son intervention sur l'importance du volet économique de la campagne, exhortant les Algériens à saisir cette opportunité pour démontrer leur attachement à la patrie et leur désir de participer activement à la construction d'un État de droit démocratique et au développement économique du pays...

P.2



MÉTIERS ARTISTIQUES

L'ARRÊTÉ FIXANT LA NOMENCLATURE PUBLIÉ AU JO

Un arrêté ministériel fixant la nomenclature actualisée des métiers artistiques qui compte plus de 200 activités couvrant neuf domaines artistiques, en application des dispositions de l'article 24 du décret présidentiel 23-376 portant statut de l'artiste, a été publié au journal officiel...

P.15



7^{ME} JOUR DE CAMPAGNE ÉLECTORALE

LES CANDIDATS AU CŒUR DE LA SENSATION CITOYENNE

● Youcef Aouchiche, aujourd'hui à Chlef : «Une volonté de reformer l'économie»

● Abdelmadjid Tebboune aujourd'hui à Djanet : «Le développement local au cœur du discours»

● Chérif Hassan Abdelaali aujourd'hui à Médéa et Nâama : « Je plaide pour une Algérie économique»



CETTE JOURNÉE ÉLECTORALE SERA MARQUÉE AUJOURD'HUI PAR LA SECONDE SORTIE SUR LE TERRAIN DU CANDIDAT INDÉPENDANT ABDELMADJID TEBBOUNE À DJANET, AU SUD DU PAYS ALORS QUE CHÉRIF HASSANI ET YUCEF AOUCICHICHE SE DÉPLACERONT RESPECTIVEMENT À MÉDÉA ET CHLEF

Lire en pages 2 et 3



GAZA

DES DIZAINES DE MARTYRS ET BLESSÉS DANS DES BOMBARDEMENTS DE L'ARMÉE SIONISTE

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés hier, dans des bombardements de l'armée sioniste contre diverses zones de la bande de Gaza, soumise à une agression génocidaire depuis 320 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa.

P.11

7^{ME} JOUR DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DU CANDIDAT MSP ABDELALI HASSANI CHERIF À ALGER ET BEJAIA :

«Je fais campagne et je plaide pour une Algérie économique»

Changement de programme pour le candidat à la présidentielle du 7 septembre prochain, Abdellali Hassani Cherif, et qui devait le mener en Kabylie, à Tizi Ouzou et Bejaia...

Ce fut finalement Alger et Bejaia. L'étape Tizi a été ajournée, sans nous en donner plus de précision. A Alger, Abdellali Hassani Cherif a animé le Forum El Moudjahid. Dans l'après-midi, il a fait l'escalaire Bejaia, mais sans faire un meeting. Ce fut juste un «travail de proximité» comme se plaisent à le qualifier ses cadres, c'est-à-dire une marche à travers quelques rues et des discussions avec des citoyens, sans discours ni engagements de campagne. Et c'est donc lors du Forum d'El Moudjahid qu'il a le plus parlé de sa vision de l'Algérie «émergente», selon le lexique du programme MSP. Hassani Cherif affirme d'emblée que les prochaines élections présidentielles constituent un «enjeu national crucial», appelant à la nécessité de renforcer la «cohésion nationale». Il a plusieurs fois réitéré ce constat : il s'agit de la nécessité de renforcer la «cohésion nationale» à travers un ralliement populaire des citoyens autour du prochain président, ajoutant qu'«une forte participation à ces élections présidentielles consti-

tuera une affirmation de la démocratie et du pluralisme dans le pays. Concernant son programme électoral, le candidat du MSP a affirmé qu'il «fait campagne et plaide pour une Algérie économique» afin de «construire une économie libre et symbiotique à travers la répartition équitable des richesses, en plus de s'occuper des problèmes de la jeunesse». Il a ajouté que ce programme, dans son aspect social, est basé sur «la prise en charge de tous les groupes sociaux et s'appuie sur la nécessité d'aborder les lois fondamentales pour les différents groupes de travailleurs, la santé, la formation et tous les segments de la vie quotidienne et économique, afin de faire de l'Algérie une puissance émergente aux niveaux régional et international». Dans son appréciation du déroulement de la campagne électorale, qui clôt la première semaine, le candidat du MSP a souligné que la campagne électorale a été le témoin «d'un grand rassemblement populaire et que la réaction des citoyens est en train de se produire pour une plus grande parti-



icipation et qu'une tendance à la hausse est observable», notamment avec les efforts du MSP «qui a organisé en quatre jours huit grands rassemblements, ainsi qu'en opérant quotidiennement dans les quartiers pour confirmer l'importance de ces élections». D'autre part, Hassani Cherif a indiqué que son programme prône la mise en place «d'un système parlementaire qui établit un équilibre entre les pouvoirs et

met en place des outils de contrôle du pouvoir exécutif». Sur le plan économique, le candidat Abdellali Hassani Cherif estime que son programme permettra de «hausser le produit intérieur brut, d'augmenter le revenu par habitant et de réduire le taux de chômage». Il a également souligné que sa vision pour la prochaine étape repose sur «un nouveau découpage administratif qui commencera par l'élargisse-

ment des pouvoirs de la wilaya et des APC et reposera sur de plus larges pouvoirs des élus et l'augmentation du nombre des wilayas». Sur le plan international, le candidat du Mouvement de la société pour la Paix a réitéré son soutien sans faille aux causes justes, qui constituent les fondamentaux de la politique étrangère du pays, à savoir les questions palestinienne et sahraouie. **F.O.**



Le représentant du candidat Youcef Aouchiche, Lounes Djouadi, a pris la parole, hier, sur les ondes de Jil FM de la Radio algérienne, dans le cadre du programme «Expression Directe» où il a principalement axé son intervention sur l'importance du volet économique de la campagne, exhortant les Algériens à saisir cette opportunité pour démontrer leur attache-

ment à la patrie et leur désir de participer activement à la construction d'un État de droit démocratique et au développement économique du pays. Djouadi a souligné que le Front des Forces socialistes (FFS), sous la direction de Youcef Aouchiche, est résolu à réaliser le changement attendu par les Algériens, mettant en avant la pertinence de

INVESTIR DANS LA JEUNESSE ET L'ÉDUCATION Youcef Aouchiche exprime deux priorités

cette échéance électorale dans le contexte actuel. Selon lui, la souveraineté et l'unité nationale sont des valeurs inestimables, et si Aouchiche est élu, il s'engage à répondre aux préoccupations des jeunes, affirmant que ce dossier est l'une de ses priorités majeures. Il a aussi évoqué la volonté du candidat de réformer l'économie nationale en mettant l'accent sur l'investissement dans les infrastructures et la création d'emplois pour les jeunes, ainsi que sur l'amélioration de l'accès au financement pour les petites et moyennes entreprises. Il a également encouragé les citoyens à participer massivement au scrutin du 7 septembre prochain, convaincu que Youcef Aouchiche saura construire une Algérie prospère, libre et démocratique. Djouadi a mis en garde contre les

discours défaitistes émanant de certains cercles, qui selon lui, refusent de voir l'Algérie avancer. Il a souligné que le candidat se fixe comme objectif de revitaliser le tissu économique du pays et d'encourager la transparence et la bonne gouvernance, notamment à travers des mesures concrètes contre la corruption. Lors de sa visite à Constantine, Aouchiche, le plus jeune candidat en lice, a rencontré les citoyens et a mis en avant l'importance de la jeunesse, de l'éducation et de l'enseignement supérieur dans son programme. Il a promis une augmentation des budgets pour ces secteurs et une attention particulière envers la jeunesse, en proposant des réformes pour améliorer la qualité de l'éducation et l'accès aux opportunités professionnelles. Le meeting

prévu en fin de journée au centre culturel M'Hamed Yazid à El Khroub a été remplacé par une sortie de proximité dans les rues de la ville, où le candidat a échangé directement avec les habitants. Selon le programme de campagne, Aouchiche se rendra aujourd'hui à Chlef pour poursuivre ses rencontres avec les électeurs, dans l'espoir de partager sa vision pour l'avenir de l'Algérie et de répondre aux attentes des citoyens. Cette tournée vise à renforcer le lien entre le candidat et les électeurs, tout en mettant en lumière ses propositions pour une transformation positive du pays, une meilleure représentativité des citoyens dans les décisions politiques, et une plus grande inclusivité dans la gestion des affaires publiques. **Oumssia B.**

MDN

Arrestation de 14 éléments de soutien au terrorisme

Quatorze (14) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes effectuées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP), à travers le territoire national durant la période du 14 au 20 août, a indiqué, hier, un bilan opérationnel de l'ANP. «Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période du 14 au 20 août 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité

permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national» précise la même source. Ainsi et dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté (14) éléments de soutien aux groupes terroristes lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. En outre, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, et en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité lors d'opérations exécutées à travers les régions militaires, (51) narco-

trafiquants, et ont mis en échec des tentatives d'introduction de (1) quintal et (06) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (40) kilogrammes et (259) grammes de cocaïne et (69861) comprimés psychotropes ont été saisis. A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté (414) individus et saisi (24) véhicules, (71) groupes électrogènes, (37) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite. De même, "(41) autres

individus ont été arrêtés et (6) fusils de chasse (4) pistolets automatiques, (4700) litres de carburants, ainsi que (68,3) tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national. Par ailleurs, les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (106) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (296) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national, conclut le communiqué.

MEETING DU CANDIDAT ABDELMADJID TEBBOUNE AUJOURD'HUI À DJANET

Le développement local au cœur du discours

Le candidat à la présidentielle Abdelmadjid Tebboune est attendu aujourd'hui à Djanet pour son second meeting de campagne électorale après celle de Constantine...

L'occasion de revenir une nouvelle fois sur la mise en œuvre des «dix axes» de son «programme présidentiel», et notamment ses engagements pour la poursuite du développement local des régions les plus éloignées. Une action particulièrement attendue dans la région du sud et notamment par les citoyens les plus jeunes. En ce sens, la dernière intervention médiatique d'un des représentants de la campagne du candidat, a insisté hier sur la poursuite des efforts lancés dès 2019 pour l'intégration des jeunes dans le monde du travail. Une mission pour laquelle le candidat Tebboune est le mieux placé. «Notre candidat a longtemps été gestionnaire local (wali), il a gravi les échelons de la responsabilité jusqu'à la présidence (...) il sait quels sont les besoins du pays et des citoyens». En effet, nouvelle intervention médiatique au profit du candidat dans le cadre du partage du temps de parole effectué par l'ANIE. Le représentant, Chahine Zakaria Mezli, a rappelé hier aux électeurs que le pays est à la veille «d'une importante échancre» pour son avenir. Le choix est à la poursuite



du travail, explique en substance le responsable qui se présente comme «un jeune militant de Constantine». Il insiste sur les résultats de l'action de ces cinq dernières années au profit des catégories les plus fragiles de la société et notamment des chômeurs, «très souvent des jeunes». Ainsi, Chahine Zakaria Mezli précise que le candidat, et président sortant Abdelmadjid

Tebboune, «a répété à plusieurs occasions la nécessité de maintenir le tissu social, de préserver les valeurs de solidarité entre les membres de la société». Tebboune «a initié plusieurs réformes, il a pris des mesures réelles pour les couches sociales les plus fragiles». Le représentant a cité hier «l'augmentation de la pension de solidarité qui était restée à un même niveau

durant de longues années (...) et qui bénéficie aujourd'hui aux femmes au foyer sans revenus, ou encore les personnes âgées de plus de 60 ans sans revenu». Par ailleurs, le représentant du candidat, rappelle l'augmentation de la pension accordée aux personnes handicapées, et aux familles des mineurs handicapés, «cela est une preuve que l'Algérie, au cours de ces cinq

dernières années, n'a abandonné aucun de ces citoyens». Quant à l'action au profit des jeunes, elle n'est plus à prouver lance en substance le responsable en revenant notamment que la création de la «pension chômage qui a permis aux jeunes de rechercher un travail sans crainte pour leur avenir». Le représentant du candidat, conclut en précisant que «les jeunes Algériens ont aujourd'hui une plus grande place dans la société, notamment au travers du rôle de l'ANEM qui aide à l'insertion dans le monde du travail». Pour rappel, la question du développement, et plus encore de l'action de l'Etat au profit de la jeunesse occupe un chapitre complet du programme électoral du candidat. Il y est notamment précisé qu'un éventuel second mandat accordera une place particulière au développement de l'activité sportive pour les jeunes algériens. Même chose en ce qui concerne l'activité professionnelle et la création d'entreprises. L'un des points insiste notamment sur la place des jeunes dans la nouvelle industrie cinématographique que le candidat souhaite développer. **R.K.**

CARNET DE CAMPAGNE

Chérif Hassani milite pour un système parlementaire pour un équilibre entre les pouvoirs



Après une semaine de campagne intense, les ambitions des trois candidats commencent nettement à s'afficher. Si le président sortant et candidat à un second mandat, Abdelmadjid Tebboune a pour l'instant investi une fois l'arène à Constantine, son intervention-en forme de programme- est largement disséqué et analysé par la presse nationale et internationale et aussi par les observateurs avertis qui voient dans cette sortie une projection des cinq années à venir. Tout y est. De la préservation du pouvoir d'achat à la souveraineté alimentaire en passant par la dynamique industrielle instaurée et son corollaire l'investissement productif, le plaidoyer du candidat Tebboune continue de susciter des réactions de part et d'autre. Le président sortant propose une catégorie de mesures à caractère éminemment social comme une augmentation annuelle jusqu'en 2027 de salaires qui atteindront les 100% mais aussi les pensions de retraite. Cela dit, de telles augmentations ne signifient rien selon le chef de l'Etat si l'Etat n'intervient pas pour réduire l'inflation actuelle qui est de l'ordre de 11% en la ramenant à 6%. Le candidat Tebboune n'oublie pas pour autant ces classes moyennes qui paient un impôt élevé, d'où la promesse qu'il fait, de réduire considérablement l'IRG. Pour le candidat, l'augmentation des salaires, celle des pensions de retraite à laquelle il faut

ajouter la réduction de l'impôt sur le revenu et un effort soutenu de la part du gouvernement de lutter contre l'inflation par les mécanismes les plus efficaces permettront à hausser le niveau d'achat des consommateurs et on sait que la consommation est un vecteur puissant de la croissance économique d'un pays. Le candidat s'est engagé à poursuivre le développement de l'industrie militaire dans le cadre de la défense sans relâche de l'Algérie. La promotion de l'industrie militaire vise à augmenter les capacités nationales pour atteindre une indépendance économique et une souveraineté en matière de fabrication d'armement à l'exemple des fusils kalachnikovs, des drones et autres armes. Après Constantine et Djanet aujourd'hui, le candidat Tebboune est attendu le 25 août dans la capitale de l'ouest, Oran, où il animerait un grand rassemblement à la salle Miloud Hadeff qui peut contenir 10.000 personnes. De son côté, le candidat du MSP, Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé hier, lors du Forum d'El Moudjahid que son programme électoral, tend à «construire une économie libre solidaire et sociale s'appuyant sur une répartition équitable de la richesse, tout en prenant en charge les problèmes de la jeunesse». Au plan politique, Hassani Cherif a indiqué que son programme plaiderait pour l'instauration d'un «système parlementaire en vue d'un équilibre entre les pouvoirs et d'un renforcement des mécanismes de contrôle sur le pouvoir exécutif». Sur le plan économique, le candidat Hassani Cherif estime que son programme permettra d'augmenter le produit intérieur brut (PIB), de porter le revenu par habitant et de réduire le taux de chômage. Enfin, Le candidat du FFS, Youcef Aouchiche, qui s'est permis une pause hier, s'est, par ailleurs, engagé, s'il serait élu, à fournir «toutes les conditions nécessaires pour encourager l'innovation et l'investissement chez les jeunes». Le candidat du FFS a estimé, à cet égard, que la jeunesse a une place importante dans son programme électoral qui compte des mesures avantageuses en faveur de cette frange de la société. Les prétendants à la magistrature suprême et leurs soutiens devraient multiplier, durant cette dernière étape du processus électoral, des meetings populaires, des rencontres de proximité et des interventions sur les médias lourds afin d'expliquer leur programme. Cette campagne, rappelons-le, se poursuivra jusqu'au 3 septembre prochain. **S.F.**

FINANCEMENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Les rappels de l'ANIE

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a publié un communiqué portant sur l'obligation d'ouvrir et de maintenir un compte de campagne électorale pour chaque candidat à l'élection présidentielle. Le communiqué indique que, conformément aux dispositions de l'article 108 de la loi organique des élections, le secrétaire financier de la campagne électorale, qui est nommé par le candidat (article 107), est celui qui prépare le compte de campagne, qui comprend tous les revenus selon leur nature et leur source et toutes les dépenses complétées liées à la campagne électorale. Le secrétaire financier de la campagne électorale est nommé selon une déclaration écrite du candidat à l'élection présidentielle, ajoute le communiqué, qui explique que le secrétaire financier nommé est celui qui collecte les fonds de la campagne électorale et paie les dépenses y afférentes, après ouverture d'un compte bancaire unique au nom du candidat et enregistrant toutes les transactions financières. Le compte de la campagne électorale est également établi selon un relevé quotidien tenu personnellement par le secrétaire financier de campagne pendant toute la durée de la campagne électorale dans les cas prévus à l'article 02-96 et sous la responsabilité du candidat.

CAMPAGNE ÉLECTORALE

Hamza Al Sid Cheikh renvoyé du staff du candidat Tebboune

La direction de campagne électorale du candidat indépendant, Abdelmadjid Tebboune, a informé l'opinion publique, dans un communiqué rendu public mardi dernier, que Hamza Al Sid Cheikh a été démis de ses fonctions d'animateur de la campagne électorale au niveau national. Cette décision a été prise en raison «d'une faute grave commise par ce dernier, consistant en l'utilisation de son mandat en dehors du cadre qui lui avait été spécifiquement assigné». La direction du staff électoral de Tebboune a jugé important d'entreprendre une telle démarche pour garantir que les activités de la campagne restent conformes aux valeurs et aux principes établis.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs dossiers passés au crible

Réuni hier sous la présidence du Premier ministre, le gouvernement a discuté de l'amélioration des services de transport aérien dans l'objectif de les adapter au développement économique, suivant les directives du Président de la République...

Le Premier ministre Nadir Larbaoui a présidé hier une réunion du gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers importants. Le gouvernement a ainsi discuté de l'amélioration des services de transport aérien dans l'objectif de les adapter au développement économique suivant les directives du Président de la République. Dans un autre registre et dans le cadre du suivi des grands projets structurants, le gouvernement a écouté un exposé sur l'état d'avancement de la mine de zinc et de plomb située à Oued Amizour dans la wilaya de Bejaïa. Il note que le projet avance conformément au programme établi. Ce site minier va contribuer à renforcer les capacités minières dans le pays, à diversifier les sources de revenus et d'emploi du pays. Le

début de l'exploitation du projet minier du gisement de Zinc et de plomb en question est prévu pour octobre 2026. L'opération de l'arpentage des terres pour en rembourser les propriétaires a déjà commencé. Il est à rappeler que ce projet, qui s'étend sur une superficie de 234 hectares avec des réserves estimées à 34 millions de tonnes, pour une production annuelle de 169.000 tonnes de concentré de zinc et 30.000 tonnes de plomb, sera réalisé en partenariat avec la compagnie australienne Teramine. La question de la circulation routière a été également au menu de la réunion d'hier. A cette occasion, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif portant sur le renforcement du cadre juridique régissant la circulation routière dans le but de préserver la sécurité



des personnes et des biens. Le gouvernement a également écouté un exposé sur les avancées enregistrées dans la relance du système intégré de gestion budgétaire et comptable, considéré comme un des princi-

paux axes de la réforme de la gouvernance des finances publiques décidée par le président de la République. Il est bon de savoir que l'Algérie a engagé des réformes profondes en matière de gestion des finances

publiques. Cela devrait donner plus de liberté aux gestionnaires publics, reflétant la volonté des pouvoirs publics de consacrer une nouvelle approche fondée sur l'efficacité.

Y.S.

BARRAGE VERT

Cherfa préside une réunion d'évaluation du projet de relance

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa a présidé, mardi dernier, une réunion de travail consacrée à l'évaluation du taux de réalisation des différentes opérations inscrites dans le cadre de la relance et de l'extension du Barrage vert pour les exercices 2023 et 2024, ainsi que l'élaboration du programme tracé pour l'exercice 2025, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion périodique consacrée à la réhabilitation et l'extension du Barrage vert, Cherfa a mis l'accent sur l'importance de «ce projet majeur qui figure parmi les priorités des hautes autorités du pays, au regard de ses dimensions environnementale et économique». Après la présentation de l'évaluation par la directrice générale chargée du projet, le ministre a insisté sur la «nécessité d'accélérer la cadence de réalisation des principales opérations programmées pour les exercices 2023 et 2024, notamment en ce qui concerne les plantations, les points de collecte d'eau, l'ouverture de pistes, les travaux d'aménagement et le lancement immédiat de l'élaboration du programme d'action pour l'exercice

2025». Il a également rappelé aux responsables chargés de la réalisation de ce projet important «d'associer les petites et moyennes entreprises (PME) locales pour accélérer la cadence de réalisation». Par ailleurs, le ministre a salué «les efforts fournis par les cadres et les agents du secteur des forêts dans la prévention et la lutte contre les incendies et la préservation des richesses naturelles nationales». Ont assisté à cette réunion périodique, les conservateurs des forêts et les directeurs des services agricoles concernés par ce projet stratégique (13 wilayas), ainsi que les cadres de la Direction générale des forêts (DGF), du Groupe génie rural (GGR), du Bureau national d'études pour le développement rural (BNE-DER), et du Haut-commissariat au développement de la steppe (HCDS). Pour empêcher la désertification des régions steppiques, les autorités ambitionnent de créer d'ici à 2030 une ceinture verte de 1.000 km², composée de diverses espèces d'arbres pour fixer le sol. Une relance du Barrage vert imaginé dès les années 1970. Les forêts de pins d'Alep s'étendent à perte de vue.

DÉCISIONS PUBLIÉES AU JOURNAL OFFICIEL N° 56

Fin de fonctions pour plusieurs magistrats militaires

Le président de la République Abdelmadjid Tebboune, ministre de la Défense nationale a mis fin aux fonctions de plusieurs magistrats exerçant à la cour de justice militaire. Certaines décisions ont pris effet au mois de juillet, d'autres au mois d'août. Elles ont été publiées au Journal officiel N°56 du 14 août dernier. Ainsi, par arrêté 31 juillet 2024, il est mis fin, à compter du 5 juillet 2024, aux fonctions de magistrat militaire à la chambre d'accusation près la Cour d'appel militaire de Blida/1ère région militaire, exercées par M. Abdelouahab Chelbab. Par arrêté du 25 Moharram 1446 correspondant au 31 juillet 2024, il est aussi mis fin, à compter du 5 juillet 2024, aux fonctions de juge d'instruction militaire près le tribunal militaire de Blida/1ère région militaire, exercées par M. Mouloud Bouchenak. Il est également mis fin aux fonctions du magistrat militaire à la chambre d'accusation près la Cour d'appel militaire d'Oran/2e Région militaire, exercées par Hocine Amalou, du procureur militaire de la République près le même tribunal militaire, exercées par Djamel Ghezal, du procureur militaire adjoint de la République, exercées par Nabil Kerris, du procureur

militaire adjoint de la République, exercées par Nacer Aouaitia, et du juge d'instruction militaire, exercées par Mohamed, du même tribunal militaire. Les décisions concernent également un procureur militaire de la République, Abdelaziz Bou-nouala, un procureur militaire adjoint de la République, Sami Lachab, et un juge d'instruction militaire, Moussa Lezami, au tribunal militaire de Bechar, dans la troisième région militaire. Le magistrat militaire à la chambre d'accusation près la Cour d'appel militaire de Ouargla/4e Région militaire, Toufik Hamdi Pacha, le juge d'instruction militaire, Abderrahmane Guendouz, près le même tribunal militaire, ont été relevé de leurs fonctions. Il en est de même du juge d'instruction militaire près le tribunal militaire de Constantine / 5e Région militaire, Maâmar Maansri, ainsi du procureur militaire de la République près le tribunal militaire de Tamerasset/6e Région militaire, Hocine Ayat, du procureur militaire adjoint de la République près le même tribunal, Rachid Draoui, et du juge d'instruction militaire, Sofiane Bendib. Dans le même numéro du Journal Officiel, huit juges militaires ont été nommés.

PARTENARIAT

L'ANEP et Algérie Poste signent une convention

Un pas important dans le domaine de la communication et de la publicité de service public a été franchi avec la signature d'une convention de partenariat stratégique entre l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) et Algérie Poste.

La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la direction générale d'Algérie Poste, en présence du PDG, de l'ANEP, Messaoud Alghem, du DG d'Algérie Poste, Louai Zidi, ainsi que du directeur d'ANEP Communication et Signalétique, Mohamed Riad Assefsaf (ACS SPA), de Adel Zougari, DG de l'ANEP Messagerie Express (AME SPA), ainsi que de plusieurs cadres des deux parties.

Ce partenariat stratégique entre les deux institutions vise à promouvoir l'excellence dans le secteur de la communication et de la publicité en Algérie en établissant une coopération étroite entre ces deux opérateurs publics.

Ce partenariat s'inscrit, également, dans le cadre de la stratégie de développement de l'ANEP visant à établir de nouveaux horizons avec les entreprises du secteur public, conformément aux objectifs fixés par les deux parties pour répondre aux attentes du marché croissant et diversifié. Cette initiative concrétise la vision commune de l'ANEP et de Poste Asia concernant les domaines de spécialisation de l'organisation, tels que la commu-

nication, la conception et la distribution d'annonces commerciales de biens et de services, la couverture audiovisuelle, l'édition et l'impression, le courrier express sur l'ensemble du territoire national et d'autres services de haut niveau pour les partenaires économiques. Une stratégie pour les deux entités économiques de renforcer leur présence sur le marché national. A cette occasion, les responsables des deux entreprises publiques ont exprimé leur enthousiasme quant aux perspectives de ce partenariat qui, selon eux, contribuera à l'harmonisation des efforts et apportera des réponses plus souples aux défis actuels auxquels le secteur est confronté.



SES ÉMISSIONS FONT LE BUZZ DURANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Une nouvelle figure du journalisme politique



Depuis le début de la campagne électorale, la jeune journaliste Boukercha Chaïma fait le buzz grâce à ses émissions politiques et ses invités choisis dans les cadres des partis politiques. Plusieurs sont passés sur ses plateaux et ont eu à souffrir de ses questions pertinentes et de ses oppositions sur des réponses pas souvent nettes. Boukercha Chaïma fait pourtant sa première année de télévision, Eco Politique, après s'être passée par la presse papier arabophone, où elle a appris la rigueur et

la discipline de travail. Ses invités, issus du FLN, FFS, MSP, Ennahda, les candidats eux-mêmes, leurs délégués, les soutiens présidentiels, etc. sont tous passés « à la moulinette » des questions sans détour qui mettent les plus aguerris en difficulté. Sur YouTube, ses émissions ont attiré les plus grandes audiences, avec des vues quotidiennes importantes. Son mérite est d'autant plus grand qu'elle fait du direct, puisque la chaîne Éco Politique passe en streaming en direct sur Youtube.

ELLE S'EN EST PRISE À IMANE KHELIF

Une célèbre journaliste américaine licenciée

Imane Khelif a obtenu la médaille d'or en battant en finale la Chinoise Yang Liu le 9 août, mais a été victime d'une campagne odieuse de la part de l'extrême-droite mondiale. Elle a été accusée d'être un homme ou un transgenre. Parmi les personnalités célèbres ayant attaqué Imane Khelif figurent le patron de Space X, Elon Musk, l'auteur de la saga Harry Potter, J.K. Rowling, la première ministre italienne Giorgia Meloni, ou encore l'ex-président américain et candidat à la Maison Blanche Donald Trump. Alors que la jeune boxeuse algérienne a déjà déposé plainte pour cyberharcèlement devant la justice française, des têtes commencent déjà à tomber de l'autre côté de l'Atlantique. En effet, la célèbre journaliste Sam Ponder, qui a déjà tenu des propos à l'encontre d'Imane Khelif, a été licenciée par son employeur, la chaîne de sport américain ESPN. Le licenciement



de Sam Ponder a eu lieu jeudi 15 août, indique le média Tallahassee. Selon le Daily Mail, la chaîne sportive ESPN, qui évoque une coupe budgétaire, est cependant pointée du doigt pour avoir licencié sa présentatrice en raison de ses attaques contre Imane Khelif. Sam Ponder, 38 ans, animatrice de l'émission NFL Countdown, avait indirectement indiqué, dans un commentaire publié sur X, alors que la polémique autour d'Imane Khelif faisait rage,

que la boxeuse algérienne de 25 ans n'avait pas sa place dans les épreuves de boxe féminine. «XY = male, XX = Female», a-t-elle en effet écrit. Le New York Post fait savoir quant à lui que l'analyste Dan Orlovsky, également employé d'ESPN, a fini par supprimer son tweet hostile à Imane Khelif où il a appelé à «protéger nos filles», qu'il avait publié dans un contexte marqué par un acharnement médiatique contre la boxeuse algérienne.

AL JAZEERA EMPLOIE LE GRAND NOMBRE Quel est le nombre des journalistes algériens au Moyen-Orient ?



Des dizaines à Al Jazeera, un peu moins à Al Arabiya, quelques-uns au Liban, en Iran, en Syrie et en Palestine. Le nombre peut avoisiner la centaine de bons, voire d'excellents journalistes algériens qui ont quitté le

Maghreb pour le Machrek. C'est surtout à Al Jazeera qu'ils font florès, dans les sports (commentateurs sportifs notamment), la présentation, la politique ; mais le gros des journalistes algériens d'Al Jazeera sont très

peu connus, car ils sont chercheurs, archivistes, documentalistes et dans des métiers similaires qui les tiennent hors de portée des sunlights. Leur retour sera un plus pour le paysage médiatique algérien, qui souffre d'un déficit apparent de compétences ; de même qu'un état des lieux s'impose pour évaluer les points de chute des compétences médiatiques algériennes dans le monde, et non pas uniquement au Machrek.

OPEN SOURCE INTELLIGENCE

Le journalisme d'investigation en Algérie reprend vie grâce à l'OSINT

Le journalisme d'investigation
Open Source Intelligence (OSINT) Techniques



Après avoir constaté leur mort clinique, les journalistes d'investigation reprennent espoir grâce aux nouvelles techniques induites par l'Open Source Intelligence, ou l'OSINT. Sources fermées, inaccessibles ou rétifs à la déclaration, l'investigation journalistique a tari depuis plus d'une dizaine

d'années, pour laisser place au copié-collé, vite devenu copié-collé. L'OSINT permet heureusement, d'aller plus loin dans la recherche, d'autant que l'Internet est une caverne d'Ali Baba où l'on peut trouver tout...ou rien, selon les capacités du journaliste de métier ou du journaliste-champignon. 'OSINT,

acronyme pour Open Source Intelligence, se réfère à la collecte et à l'analyse de renseignements à partir de sources ouvertes accessibles au public. Ces sources comprennent, entre autres, les médias sociaux, les sites web, les forums en ligne, les blogs, les bases de données publiques, et bien plus encore. Les compétences requises pour devenir un OSINT Analyst comprennent la capacité à collecter et à analyser des données, la connaissance des outils de recherche en ligne, la compréhension des réseaux sociaux et des médias numériques, ainsi que des compétences en communication et en résolution de problèmes.

GAZA

Le journaliste Ibrahim Muhareb assassiné et un autre blessé par l'entité sioniste

Le journaliste Ibrahim Muhareb, âgé de 26 ans, est tombé en martyr, dimanche dernier, à lundi, assassiné par les balles des forces d'occupation sionistes au nord de Khan Yunis, à Gaza. Le jeune journaliste, connu pour son engagement inébranlable envers la vérité et la justice, couvrait les événements sur le terrain lorsqu'il a été pris pour cible par les forces d'occupation. Selon l'agence Wafa, les faits se sont déroulés alors qu'un

groupe de journalistes, dont faisait partie Muhareb, se dirigeait vers la ville de Hamad, située au nord de Khan Yunis, pour documenter les affrontements en cours. Les chars d'occupation sionistes, positionnés à proximité, ont ouvert le feu sur le groupe, empêchant toute évacuation ou assistance immédiate. Dans l'attaque, la journaliste Salma Al-Qaddoumi a également été blessée et transportée d'urgence à l'hôpital, où elle est actuelle-

ment en soins intensifs. Les efforts pour localiser Ibrahim Muhareb se sont poursuivis tout au long de la nuit. Cependant, les communications avec lui ont été brutalement interrompues, laissant craindre le pire. Ce n'est que ce lundi à l'aube que les ambulanciers ont réussi à accéder à la zone, retrouvant le corps sans vie de ce journaliste, gisant à quelques mètres de son équipement de reportage. Ibrahim Muhareb était un journaliste indépen-

dent respecté, collaborant avec plusieurs institutions de presse locales et internationales. Membre actif du Syndicat des journalistes, il était apprécié pour son courage et sa détermination à rapporter les réalités du terrain, même au péril de sa vie. Sa mort soulève une fois de plus la question de la sécurité des journalistes travaillant en zones de conflit, un sujet qui ne cesse d'interpeller la communauté internationale.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION
HOCINE ADRYEN
redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur de l'administration et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger
Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

ENCADREURS DES EXAMENS OFFICIELS

Versement des indemnités financières

L'Office national des examens et concours (ONEC) a entamé mardi dernier, le versement des indemnités financières pour les enseignants et administrateurs ayant encadré les examens officiels, session juin 2024.

Des encadreurs dans certaines wilayas du pays ont pu recevoir récemment leurs indemnités. L'ONEC affirme qu'à travers le centre national d'indemnisation qui a achevé les tâches liés à ce volet, le coup d'envoi est donné pour le versement de ces primes aux ayants droit, à savoir les enseignants et administrateurs qui ont participé à l'encadrement des examens du Bac et du BEM, que ce soit au niveau des centres de collecte, des centres d'examens, ou au niveau des centres de correction. L'organisme relevant du ministère de l'éducation a souligné que les catégories qui recevront ces

indemnités financière sont les directeurs des centres, les adjoints et les membres du secrétariat principal, en plus des enseignants chargés de surveillance, des correcteurs, ainsi que le personnel chargé de la collecte des feuilles d'examens, de leur décryptage.

Il est à souligner que les directions de l'éducation des wilayas ont commencé, immédiatement après la fin des examens scolaires officiels, à préparer des listes du personnel mobilisé à l'encadrement, tout en les envoyant aux services de l'ONEC, accompagnés des documents nécessaires tels que les numéros de compte. Pour rap-



pel, les syndicats du secteur de l'éducation, à l'instar du Satef et

du Cnapeste, ont toujours appelé le ministère de tutelle pour

revoir à la hausse ces indemnités accordées aux enseignants en contrepartie des efforts fournis lors de la tenue des examens officiels. Il convient de noter, que le département de Belabed avait créé en mai 2019, le centre national des indemnités à travers neuf wilayas, chargé d'accélérer le paiement des indemnités financières, au profit des encadreurs des examens scolaires officiels. Il avait aussi fixé le coût de ces primes. Pour ce qui est des enseignants du secondaire, ils recevront une compensation de 950 DA par jour de surveillance, ceux du cycle moyen percevront 850 DA par jour. Les enseignants du primaire, mobilisés pour encadrer les examens, recevront une indemnité de 720 DA par jour de surveillance.

LUTTE ANTI-DROGUE

Des quantités de cocaïne saisies par la douane à Constantine et Mila

Les agents des douanes ont saisi, dans deux opérations distinctes à Constantine et Mila, une quantité de 3,35 kg de cocaïne, indique hier, un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD). «Les agents de la brigade mobile des douanes de Constantine et de la brigade polyvalente des douanes de Tadjenanet (Mila), relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Constantine (Direction régionale des douanes de Constantine), ont saisi 3,5 kg de cocaïne dans deux opérations distinctes exécutées en coordination avec les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP)», précise le communiqué. Les opérations se sont soldées par la saisie d'une voiture touristique et d'une camionnette, uti-

lisées dans le transport de la marchandise prohibée, et l'arrestation de trois individus qui ont été déférés devant les juridictions compétentes. Cette opération traduit «la coordination étroite entre les corps de sécurité et la mobilisation de leurs unités dans la lutte contre la contrebande et le trafic de drogue et de comprimés psychotropes », conclut la même source.

Plus de 1000 suspects arrêtés dans des affaires distinctes à Blida en juillet dernier

Les services opérationnels de la police de Blida ont arrêté, en juillet dernier, plus de 1000 suspects impliqués dans des affaires distinctes, a indiqué hier, un

communiqué des services de sécurité de la wilaya de Blida.

«Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine sur le territoire de compétence, conformément au plan établi par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) à l'occasion de la saison estivale, les services de sécurité de la wilaya de Blida poursuivent l'application des mesures sécuritaires préventives visant à préserver la quiétude et la sécurité des citoyens», précise la même source. En juillet dernier, les services opérationnels de la police de Blida ont enregistré «291 opérations de police, dont (2) conjointes avec le commandement de la Gendarmerie nationale (GN)», ajoute le communiqué, soulignant que «tous les

moyens matériels et humains ont été mobilisés outre le renforcement des barrières de contrôle des véhicules, ce qui a permis de contrôler 2348 individus et de déférer plus de 1000 suspects devant la justice».

Ces opérations se sont soldées par «l'arrestation de 61 individus pour port d'armes blanches sans motif légal et de 506 autres pour possession de drogues et de comprimés psychotropes outre l'arrestation de 175 individus recherchés par la justice et de 268 individus impliqués dans d'autres affaires». Après établissement des dossiers judiciaires, les suspects ont été présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

FOURNITURES SCOLAIRES

Ouverture de marchés et points de vente à travers les wilayas du Sud

Des marchés et points de vente de fournitures scolaires ont été ouverts à travers les wilayas du Sud du pays en prévision de la prochaine rentrée scolaire, proposant aux parents d'élèves des trousseaux à des prix abordables, ont indiqué mercredi les organisateurs. Une exposition-vente est organisée au centre commercial de la ville d'Ouargla, regroupant de nombreux libraires et opérateurs économiques qui proposent diverses fournitures scolaires. Dans la wilaya d'El-Meniaa, plus de 30 exposants prennent part à la manifestation commerciale des fournitures scolaires, mise sur pied au niveau du marché couvert de la ville sous le signe «Préparer la réussite à travers les expositions», a indiqué le directeur du Commerce et de la promotion des exportations (DCPE) de la wilaya, Nouredine Mokadem. Cette manifestation, qui propose des fournitures scolaires à des prix compétitifs, se poursuivra jusqu'à la rentrée scolaire, pour permettre aux différentes bourses de subvenir aux exigences de la rentrée, a-t-il ajouté. Le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a appelé, lors de l'inauguration de cette manifestation, les exposants à tenir compte du pouvoir d'achat des citoyens. Approchés par

l'APS, des parents d'élèves ont salué l'initiative visant à venir en aide aux parents d'élèves, à protéger leur pouvoir d'achat et à se rapprocher des élèves. Dans le même cadre, les autorités de la wilaya d'El-Meghaier ont inauguré, au niveau de l'école primaire chahid Mohamed Benmabrouk (commune de Djamaa), d'une exposition-vente de trousseaux scolaires, regroupant des exposants et commerçants (détaillants et grossistes) spécialisés dans le domaine. Initiée par la DCPE de la wilaya, en coordination avec la Chambre du commerce, cette manifestation intervient en application des directives du ministère de tutelle visant à assurer le bon déroulement des rentrées sociale et scolaire, par l'accompagnement des parents d'élèves en leur permettant d'acquérir les trousseaux scolaires à des prix raisonnables et compétitifs. Dans l'objectif de venir en aide aux citoyens et soutenir leur pouvoir d'achat, la direction de l'Education de la wilaya s'emploie, en coordination avec le secteur du commerce et de la promotion des exportations, à l'ouverture d'autres points de vente de fournitures scolaires à des prix étudiés, en vue de contribuer à la réussite de la rentrée.

ALGÉRIE FERRIES

Deux navires de nouveau retenus en Espagne

Après avoir annoncé la modification du programme d'Algérie Ferries concernant 10 traversées à destination de Marseille et d'Alicante, le site spécialisé Le Marin a fait part de la rétention de deux navires de la compagnie nationale par les autorités espagnoles au port d'Alicante. Il en est question du navire affrété, le Moby Dada et du Tassili II, propriété de la compagnie maritime nationale. Pour rappel, le navire emblématique d'Algérie Ferries, le Tassili II, retenu au port de Marseille début de l'actuel mois d'août, avait finalement quitté la ville phocéenne sans passagers. Il a été de nouveau victime de défaillances techniques, en quittant le port d'Oran, le 15 août dernier, l'obligeant à faire demi-tour. Ses voyageurs ont dû attendre

deux jours avant de monter à bord. Selon ce site spécialisé, les autorités espagnoles retiennent de nouveau les deux navires d'Algérie ferries, depuis le lundi 19 août 2024, au port d'Alicante. En plus du Tassili II, le Moby Dada, affrété pour renforcer la flotte nationale, pendant l'été, est, lui aussi, en train de se soumettre aux examens des autorités maritimes espagnoles. Les résultats de ces examens détermineront si les deux navires pourront reprendre leurs traversées pour le reste de la saison estivale ou ils seront immobilisés pour subir de nouveaux travaux de réparation. Les négociations menées avec la compagnie italienne GNV Cristal, pour remplacer le Moby Dada, n'ont pas abouti à des résultats favorables.

SENSIBILISATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTÉ

Six Algériens parmi les lauréats du concours saoudien Waai Award

Six Algériens figurent parmi les lauréats de la sixième édition du concours Waai Award, organisé par le ministère saoudien de la Santé pour encourager les créateurs de contenus contribuant à la sensibilisation dans le domaine de

la santé dans le monde arabe. Il s'agit de Mohamed Amine Bendadi dans la catégorie de la photographie publicitaire, de Mohsen Dahmoun El Hadi dans la catégorie de l'infographie (individus), de Yasmine Hamoudi et Abdelkader

Rochdi Bakou dans la catégorie de l'infographie (étudiants), d'Elías Ould Menouar dans la catégorie du court métrage (étudiants) et de Kheirat Ahsen dans la catégorie des séquences longues. La cérémonie de remise des prix a été prési-

dée, lundi à Riyad, par le ministre saoudien de la Santé, Fahd bin Abdul-Rahman Al-Jalajel, en présence du ministre de l'Education de l'Arabie saoudite, Yousef Abdullah Al-Benyan, et de créateurs de contenus participant à la sensibili-

sation dans le domaine de la santé. Le concours Waai Award encourage la création de contenus autour de la prévention et de la sensibilisation dans le domaine de la santé. Il connaît une large participation aux niveaux local et arabe.

RÉGULATION DES PRIX

1600 opérateurs commerciaux mobilisés

Près de 1600 opérateurs commerciaux répartis au niveau national ont été mobilisés pour rapprocher les producteurs et importateurs des citoyens à des prix accessibles à tous, a révélé hier, le directeur de la Régulation des marchés au ministère du Commerce, Ahmed Mokrani, lors de son intervention à la chaîne 1....

Le représentant du ministère a indiqué que 1.356.959 interventions ont été enregistrées par les services de contrôle des activités du ministère, ayant abouti au contrôle de 133.487 infractions, à l'émission de 127.213 rapports judiciaires, à la saisie de 3,15 milliards de dinars de biens divers, à la proposition de fermeture de 7 724 magasins et refus d'entrée de 511 marchandises importées pour non-respect des conditions d'organisation. Dans un autre contexte, Mokrani, a confirmé que l'État n'hésitera pas à prendre des mesures correctives qui permettront de contrôler les prix des matières largement consommées et ainsi assurer un approvisionnement régulier dans le marché avec divers de produits. «L'organisation des marchés de proximité et de solidarité par le ministère du Commerce a permis de réduire la

spéculation sur les prix et de renforcer la surveillance et le contrôle des marchés ». a-t-il souligné affirmant que le nombre de produits importés de manière moderne, et la preuve en est la baisse tangible enregistrée dans les prix des fournitures scolaires proposées sur différents marchés à travers le pays. En effet, avec l'idée des marchés de proximité et de solidarité, plus d'un facteur semble avoir contraint les commerçants à réviser les tarifs de leurs produits, les fruits et légumes entre autres. Même si la baisse est relative, l'idée en elle-même est un signe fort de l'impact qu'a eu le marché de proximité. La majorité des citoyens s'est tournée vers les marchés de proximité qui ont donné un coup de massue au restant des commerces de produits alimentaires. Mokrani a expliqué : «Le ministère a fait de grands pro-



grès dans la réglementation du processus d'importation des produits, appelant à la nécessité d'une exploitation réelle des technologies de numérisation afin de contrôler les réseaux de distribution de ces produits qui sont soumis à une surveillance quotidienne dans le cadre du contrôle du marché». Notons qu'à ce sujet, le ministère a lancé, à partir du 1er mai 2024,

un nouveau système électronique de cryptage des données sur la plateforme de suivi des demandes d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état. Ce nouveau système numérique, qui intervient en application des directives du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, et dans le cadre de la

numérisation du secteur et de la promotion de la transparence, vise à «améliorer l'efficacité et la transparence du traitement des demandes du document de domiciliation bancaire et à sécuriser les données des opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état», précise la même source. Ainsi, le ministère a orienté les opérateurs économiques activant dans ce domaine à suivre le guide de cette opération via la plateforme de suivi des demandes d'importation des matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état. Le secteur du Commerce compte donc accélérer la numérisation avec, notamment, la généralisation de l'utilisation des TPE dans toutes les opérations et prestations fournies, y compris pour le paiement des taxes et amendes, d'abord au niveau des instances sous tutelle du ministère du Commerce, en attendant sa généralisation aux commerçants. **Inès B.**

CALCUL DU PIB, DETTE, SOLDES BUDGÉTAIRES ET AUTRE AGRÉGATS

La Banque d'Algérien fait le point

Les principaux soldes des finances publiques ont connu une dégradation notable en 2023. La Banque d'Algérie (BA) a fait observer, dans son dernier rapport, que le déficit budgétaire a plus que doublé pour atteindre 1003,48 milliards de DA, contre un déficit de 411,51 milliards de dinars en 2022. Rapporté au PIB, note le rapport, le ratio du solde budgétaire s'est détérioré de manière significative, passant de 1,28% en 2022 à 3,08% en 2023. Ainsi, l'Algérie perçoit pour la première fois l'impact du rebasage du PIB sur les comptes nationaux. Ce même déficit budgétaire, par exemple, correspondait avant le rebasage à -11,1% du PIB en 2022. On constate en effet qu'il s'agit là de nouveaux chiffres qui sont largement diminués par rapport aux valeurs exprimées précédemment. Globalement, dans le projet de loi de finances rectifié (PLFR-2023),

le déficit budgétaire s'élève à 5780,8 milliards de DA, les recettes prévues étant de 8926 milliards et les dépenses de 14.706,8 milliards de DA. Il faut dire que le déficit s'est creusé durant ces trois dernières années. Il était de 3087 milliards de DA en 2022 (-11,1% du PIB), contre 2270,9 milliards en 2021 (-10,3% du PIB). La hausse du PIB après le rebasage permet ainsi de ramener le déficit budgétaire à un chiffre de 1,28% en 2022 et 3,08% en 2023, comme écrit dans le rapport. Pour rappel, le calcul du PIB, qui mesure la richesse nationale, a été revu et corrigé en 2022. Le PIB nominal passe de 25.157,8 milliards de DA en 2021 à 32 028,4 milliards en 2022, soit une hausse en valeurs courantes de 27,3%. C'est dans le projet de loi de finances 2024 que ce travail a été officiellement dévoilé. Le nouveau montant du PIB 2022 y a été inscrit à la faveur

de l'opération de rebasage des comptes économiques. «Le produit intérieur brut (PIB) a été réestimé et revu pour l'année 2022, sur la base des travaux de rebasage des comptes économiques, menés par les services de l'Office national des statistiques (ONS), en prenant comme année de base l'année 2001 au lieu de l'année 1989», note le texte de loi. On explique ainsi que le rebasage a permis d'ajuster la valeur courante du PIB en 2022, qui s'est répercutée sur les perspectives des années 2023 à 2026». Et de préciser qu'«il est passé de 27.688,9 milliards de DA (base 1989) à 32.028,4 milliards de DA (base 2001), soit 233,4 milliards de dollars». Au début de l'année en cours, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, s'est voulu rassurant lorsqu'il a annoncé que la dette est de 15.500 milliards de dinars et est constituée presque totalement de la

dette interne. Selon lui, «la dette externe étant quasi insignifiante, le ratio dette/PIB, quand il atteint un taux de 60%, on dit que la dette est soutenable. Aujourd'hui, le taux d'endettement du pays est de 47% du PIB. C'est-à-dire qu'on a encore une marge de manœuvre pour aller vers le déficit public». La Banque d'Algérie mentionne pourtant la dégradation des finances publiques en raison d'une augmentation, en 2023, des dépenses budgétaires (17,97%) «plus rapide» que celle des recettes budgétaires (12,54%), les dépenses de transferts ayant particulièrement contribué à l'augmentation des dépenses totales, avec une hausse de 27,90%. Les recettes budgétaires, quant à elles, ont été soutenues par les recettes hors hydrocarbures, qui se sont accrues de 28% entre 2022 et 2023. **R.E.**

DÉVELOPPEMENT DES MÉTHODES DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUES

Les nouvelles instructions du ministre des Finances

Une réunion de coordination s'est tenue, mardi dernier, par Laaziz Fayed, ministre des Finances, en présence de Karim Bibi Triki, ministre des Postes et Télécommunications, et Salah Eddine Taleb, gouverneur de la Banque d'Algérie, outre le SG du ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations. Les directeurs généraux des secteurs concernés et les acteurs du domaine de la monnaie électronique ont également participé à la réunion. L'objectif de cette réunion était d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la feuille de route institutionnelle dédiée au développement des moyens de paiement électronique. Selon un communiqué, le ministre des Finances a souligné l'importance de renforcer la coopération

entre les secteurs pour faire face aux défis communs, notamment ceux liés au paiement électronique. Il a souligné que l'accélération de la numérisation des services financiers représente une priorité stratégique pour le gouvernement, visant à moderniser le système bancaire et à améliorer l'expérience des citoyens et des acteurs économiques. La réunion a porté sur deux axes principaux dont le premier est le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route pour le développement des moyens de paiement électronique. Le DG de la Trésorerie et de la Comptabilité a fait une présentation complète des progrès réalisés à ce jour, soulignant les acquis et les défis qui restent à relever pour assurer une transition efficace vers

les moyens de paiement électronique. Le deuxième axe portait sur la généralisation de l'usage des appareils de paiement électronique (TPE) auprès des commerçants. Dans ce contexte, le ministre des Finances a souligné la nécessité d'accélérer le déploiement de ces dispositifs auprès des commerçants, estimant que cette étape constitue un indicateur essentiel du succès des efforts de modernisation du secteur. Il a également souligné que la disponibilité des cartes bancaires et des appareils de paiement électronique est un élément critique pour la réussite de ce processus, appelant tous les acteurs du secteur à soutenir cette tendance numérique et à faciliter l'accès du public à ces outils. Les interventions du ministre des Postes et

Télécommunications et du gouverneur de la Banque d'Algérie ont enrichi les échanges, car elles ont apporté des éclaircissements supplémentaires sur les mécanismes et moyens qui peuvent être adoptés pour atteindre les objectifs souhaités. Cette réunion reflète, selon la même source, la dynamique de coordination adoptée par les différents secteurs, soulignant l'engagement des autorités à renforcer la numérisation globale de tous les services, qui constitue un pilier solide pour le développement. Quant à l'entreprise Reasol, elle active principalement dans l'industrie du pétrole et du gaz, en proposant des solutions et produits spécialisés pour les marchés mondiaux de l'énergie et des infrastructures.

LANCEMENT DE L'INCUBATEUR ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

40 porteurs de projet bénéficient d'une formation

Ils sont 40 porteur (se)s de projets, lauréat(e)s de l'innovation challenge lancés dans les 12 wilayas du programme «l'Economie sociale et solidaire au service d'une inclusion économique durable des jeunes entrepreneurs en Algérie» qui ont bénéficié pendant deux jours (13 et 14 août) d'une formation intitulée «Réussir la for-

malisation de votre projet ESS à l'aide du Business Model Canvas-ESS». selon le PNUD Algérie, le lancement de l'incubateur de projet ESS au profit de ces 40 porteur(se)s de projets issus de Batna, Khenchela, Oum El Bouaghi, Msila, Tissemsilt, Bouira, Boumerdes, Tizi-Ouzou, Médéa, Timimoun, El Bayadh, El Meniaa, Beni Abbes, leur permettra

de passer de stade de l'idée à la concrétisation de cette idée, en bénéficiant du financement prévu dans l'Innovation Challenge. Tout au long de ce cycle de formations, qui s'étalera sur quelques mois, les bénéficiaires seront challengés par des experts sur leur idée, leur business model, leur perspective d'évolution et leur forme juridique.

République Algérienne Démocratique et Populaire



Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46

**Avis d'appel d'offres national ouvert
avec exigence de capacités minimales
N° 020 / OPGI / DMO / 2024**

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation des projets suivants :

Localisation	Projet	Lot
EL ASNAM	50 / 1000 Logements Publics Locatifs	TCE y compris VRD
KHABOUZIA	30 / 1000 Logements Publics Locatifs	
DJEBAHIA	30 / 1000 Logements Publics Locatifs	TCE y compris VRD + Commerces

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA, Commune de BOUIRA – Wilaya de BOUIRA, contre paiement d'un montant de 3000 DA non remboursable.

Les offres, accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigés dans le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) plis séparés et cachetés (dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise.

Les trois enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :

A
Monsieur le Directeur Général de l'Office de
Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA
« Soumission à n'ouvrir que par la Commission d'ouverture
des plis et d'évaluation des offres
Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales
N° 020 / OPGI / DMO / 2024

Projet logements publics locatifs à
Lot :

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges :

Conditions minimales d'éligibilité :

1 Capacités techniques :

Références professionnelles : Seuls les candidats ayant déjà réalisé au moins un (01) projet de catégorie B ou deux (02) projets de catégorie A, justifié par des attestations de bonne exécution ou certificats administratifs cas échéant PV de réception définitive + copie de marché, délivrés par les maîtres de l'ouvrage public des projets réalisés dans les 10 dernières années.

2 Capacités financières :

Ayant un chiffre d'affaire moyen annuel des trois dernières années supérieur ou égale 6 000 000.00 DA, justifié par les bilans visés par des services des impôts ou copie de C20.

3 Capacités professionnelles :

Certificat de qualification et classification professionnelle en cours de validité (activité principale en bâtiment) de catégorie 02 et plus.

Contenu du dossier de soumission :

1 Dossier de Candidature contient :

- Une déclaration de candidature dûment remplie et signée.
- Une déclaration de probité dûment remplie et signée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats soumissionnaires ou le cas échéant les sous-traitants.
- Déclaration de sous-traitant.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité (activité principale en Bâtiment) catégorie 02 et plus.
- Les bilans fiscaux des trois (03) dernières années d'activités ou copie de C20.
- Liste des moyens humains de l'encadrement de l'entreprise justifiée par des diplômes et affiliation à moins de trois (03) mois.
- Copie de mise à jour CNAS à moins de trois (03) mois.
- Copie de registre commerce.
- Copie d'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés.
- Liste du matériel avec justification de cartes grises ou carte d'immatriculation provisoire, récépissé de dépôt ou matériels acquis par leasing (avec police d'assurance et contrôle technique pour le matériel roulant en cours de validité), carte grise, facture d'achat ou matériels acquis par leasing ou procès-verbal d'huissier de justice ou PV d'expert automobile agréé par l'UAR (union assurance et réassurance) a moins d'une année pour le matériel non roulant.
- Copie des attestations de bonne exécution ou certificats administratifs cas échéant PV de réception définitive + copie de marché, délivrés par les maîtres de l'ouvrage public des projets réalisés dans les 10 dernières années.

2 Contenu de l'Offre Technique :

- Une déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- Un mémoire technique justificatif comportant la présentation de l'entreprise, les moyens humains et matériels à mettre à la disposition du projet (détaillé) et les méthodes d'intervention et d'exécution des travaux justifiées par planning.
- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « Lu et accepté » (l'Entreprise doit écrire cette mention : Lu et accepté).

3 Contenu de l'Offre Financière :

- Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- Bordereau des prix unitaires rempli (en lettres et en chiffres) et signé (BPU).
- Devis quantitatif et estimatif rempli et signé (DQE).

La date de dépôt des offres aura lieu le 15^{ème} jour avant 12H00 heures, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

En application des dispositions de l'article n°76 de la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis est prévue le dernier jour de la durée de préparation des offres à 12H15 heures. Les soumissionnaires sont invités à y assister.

Si la date de dépôt et d'ouverture des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant et aux mêmes horaires.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA CULTURE ET DES ARTS

DIRECTION DE LA CULTURE DE LA WILAYA DE AIN DEFLA

N.I.F 423017000044055

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65,82 et 106 du décret présidentiel N°15 -247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la direction de la culture de la wilaya de Ain Defla porte à la connaissance des soumissionnaires qui ont participé à L'appel D'offres National Ouvert Avec Exigence De Capacités Minimales N° 01/2024 publié dans les quotidiens nationaux et le BOMOP relatif à l'exécution des Travaux De Rénovation De La Salle De Spectacle A Khemis Miliana En Deux Lots Séparés :

1. Lot N°01: Rénovation De La BâtiSe.
2. Lot N°02: Rénovation De La Scène Et Revêtement De Sol. (Destinés Aux Micro-Entreprises).

Qu'après l'examen et l'évaluation des offres suivant les critères cités dans le cahier des charges, le marché a été attribué provisoirement conformément au tableau ci-dessous :

Désignation Du Lot	Désignation De L'entreprise + N.I.F	Note Technique	Offre Financière (Montant En T.T.C)	Délai D'exécution	Obs
Lot N°01: Rénovation De La BâtiSe.	E.T.B / T.C.E OUFFA KAMEL NIF 170441000619144	50.15 Sur 60	48 273 540.00	07 MOIS	/
Lot N°02: Rénovation De La Scène Et Revêtement De Sol. (Destinés Aux Micro-Entreprises).	E.T.B / T.C.E KHLIDJ YAAQOUB NIF 186440800012144	20 Sur 30	3 032 120,00	40 JOURS	/

les soumissionnaires contestant ce choix peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Ain Defla, dans les Dix (10) jours qui suivent la parution de cet avis dans les quotidiens nationaux. Pour les autres soumissionnaires, le service contractant est tenu d'inviter, ceux d'entre eux qui sont intéressés, de se rapprocher de ses services, au plus tard Trois (03) Jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'EXPRESS DU 22/08/2024

ANEP : N° 2416026916

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

L'express le quotidien
@LexpressAlgerie - Journal

Déjà abonné(e)

Accueil Avis Vidéos Photos Plus

À propos Voir tout

L'Express s'engage, d'ores et déjà, à accompagner la marche de l'Algérie vers un avenir meilleur et à contribuer de façon efficace aux efforts d'inf...

380 personnes aiment ça, dont 3 de vos amis

411 personnes sont abonnées

<https://www.lexpressquotidien.dz/>

023 70 99 92

Envoyer un message

lexpressquotidien2021@gmail.com

Journal

Suggérer des modifications

Est-ce le numéro de téléphone correct pour cette Page ?

+21323709992

Oui Je ne suis p... Non

Créer une publication

Photo/Vidéo Je suis là Identifier des amis

L'express le quotidien 31 min

Le président Tebboune: L'Algérie n'abritera jamais de bases militaires étrangères

L'express le quotidien 1 h

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc

L'express le quotidien 14 h

L'édito L'Afrique doit se séparer de cet ami encombrant

L'EXPRESSDZ

Transparence de la Page Voir tout

Facebook fournit des informations pour vous aider à mieux comprendre le but de cette Page. Découvrez l'historique des publications et de la gestion de cette dernière.

Page créée - 6 mars 2021

L'EXPRESS DU 22/08/2024

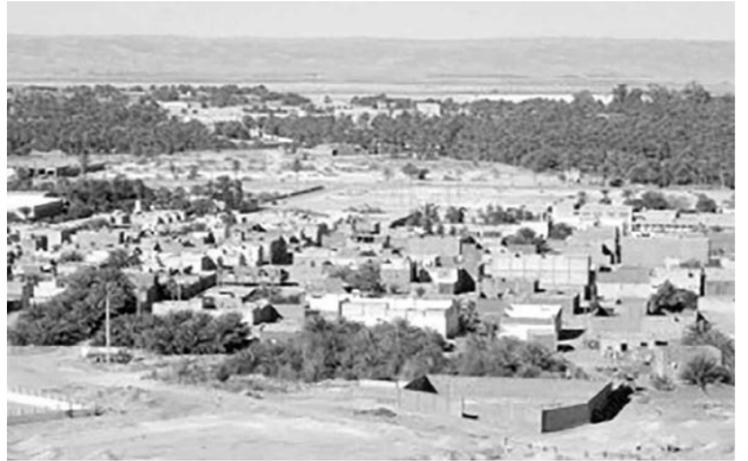
ANEP : N° 2416026873

EL-MENIAA

Plusieurs projets lancés dans la zone d'ombre de Hassi Ghanem

Plusieurs projets de développement, susceptibles d'améliorer significativement les conditions de vie des habitants de la zone d'ombre de Hassi Ghanem, dans la wilaya d'El Meniaa, ont été lancés par les autorités locales, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Située à 60 kilomètres au nord du chef-lieu de wilaya, cette zone d'ombre bénéficiera notamment de l'aménagement d'un lotissement de 400 parcelles, de la construction d'un château d'eau d'une capacité de 500 mètres cubes, ainsi que de la réalisation de 870 mètres linéaires de réseau d'évacuation des eaux usées et de 2.700 mètres linéaires de réseau d'eau potable. Par ailleurs, une route de 1.400 mètres linéaires sera ouverte pour desservir ce nouveau lotissement. Lors du lancement de

ces projets, le wali d'El Meniaa, Mokhtar Benmalek, a souligné la volonté des pouvoirs publics d'améliorer le cadre de vie des citoyens vivant dans ces zones enclavées, en leur offrant des infrastructures de base de qualité. Il a également exhorté les entreprises en charge de ces travaux à respecter les délais et les normes en vigueur, afin de garantir un développement durable répondant aux attentes de la population. Au cours de cette visite de terrain, les autorités locales ont inspecté plusieurs équipements publics destinés à la région de Hassi Ghanem, tels que le siège de la poste et la salle de soins El Moudjahid Zahar-Mohamed. Les habitants de la zone d'ombre de Hassi Ghanem se sont réjouis de ces initiatives, qui, selon eux, vont considérablement améliorer leur qualité de vie.



BLIDA

500 nouvelles aides à l'habitat rural pour la wilaya

Cinq cents (500) nouvelles aides à l'habitat rural ont été affectées à la wilaya de Blida qui va bientôt entamer leur distribution au profit des demandeurs de cette formule de logement visant à alléger la pression sur les autres formules d'habitat, a-t-on appris, auprès de la direction locale du logement. Ce nouveau quota d'aides à l'habitat rural a été affecté à la wilaya dans le cadre de la mise en œuvre du programme du logement rural, a indiqué la directrice du secteur, Mounia Berrah. Elle a précisé que les ser-

vices compétents «vont commencer dans les prochains jours à convoquer les citoyens éligibles à cette formule de logement parmi ceux ayant introduit des demandes dans ce sens, en vue de compléter leur dossier en perspective de l'octroi de ces aides financières qui leur permettront de construire un logement décent». Près de 1000 aides à la construction rurale ont été accordées à Blida depuis le début de l'année dernière à ce jour, a précisé la même responsable. Mme Berrah a, par

ailleurs, souligné le lancement des procédures de sélection des assiettes d'implantation du nouveau quota de logements AADL, affecté dans sa totalité à la région Est de Blida, en raison du déficit en foncier constructible accusé par la wilaya. Cette situation a contraint les services concernés de la wilaya à déplacer tous les projets d'habitat vers la partie est de Blida, qui connaît actuellement la création de nouveaux pôles urbains, dotés de divers équipements publics vitaux, dont des établis-

sements éducatifs, sanitaires et autres structures administratives. La directrice du logement a cité en exemple les nouveaux pôles urbains de Sidi Serhane,

sur les hauteurs de la nouvelle ville de Bouinane, Sefsaf et Haouch Errih à Meftah (extrême-est), comptant des dizaines de milliers d'unités de logements.

TINDOUF

Lancement prochain de la réalisation d'un espace forestier pour encourager l'écotourisme

Un projet de réalisation d'un espace forestier sera lancé prochainement à Tindouf à l'initiative de l'Organisation nationale pour le tourisme des jeunes, la préservation de l'environnement et le patrimoine culturel, dans le but d'encourager l'écotourisme, a-t-on appris du chef de bureau local de cette instance. Ce projet ambitieux visant à créer une aire naturelle de détente au profit des habitants, consiste en la plantation de 1.500 à 2.500 arbres de différentes essences adaptés aux conditions climatiques sahariennes sur une superficie globale de cinq hectares, avec le concours de tous les acteurs concernés, à l'instar des associations qui activent dans le domaine de la protection de l'environnement, institutions publiques et privées, collectivités locales ainsi qu'un nombre important de bureaux de wilayas de l'orga-

nisation nationale précitée, a précisé Hamza Mebarki. Les préparatifs ont déjà commencé en coordination avec ces acteurs pour les impliquer dans la réalisation de ce projet environnemental et assurer sa réussite, a-t-il fait savoir, ajoutant qu'il s'agit également de la sélection des espèces d'arbres appropriées à planter, en plus de prendre toutes les dispositions requises dont la supervision des opérations en matière de plantation, d'irrigation, de réalisation de la clôture et d'installation d'équipements nécessaires. Mebarki a, par ailleurs, appelé à l'ouverture de nouvelles spécialités de formation professionnelles liées aux secteurs de l'hôtellerie et du tourisme, et de l'environnement en vue de répondre aux besoins du marché du travail et d'accompagner la dynamique économique que connaît la wilaya.

SIDI BEL ABBES

Réception prochaine du projet d'aménagement du parc de loisirs du lac Sidi M'hamed Benali

Le projet d'aménagement du parc de loisirs du lac de Sidi M'hamed Benali, dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, dont le taux d'avancement des travaux est estimé à 98%, sera réceptionné, prochainement, a-t-on appris, mardi, des services de la wilaya. Selon la cellule de communication de la wilaya, le premier responsable de l'Exécutif de la wilaya, Samir Chibani, a inspecté en compagnie des responsables concernés, le chantier d'aménagement de cette future infrastructure de loisirs et de détente où il s'est enquis de l'avancement des travaux de réalisation des locaux commerciaux, des pistes cyclables, des trottoirs, ainsi que des parkings, dont «les travaux affichent un taux d'avancement estimé à 98%». L'ensemble de ces structures sera réceptionné prochainement a fait savoir la même source, ajoutant que les locaux seront proposés à la location et les surfaces destinées à l'investissement seront délimitées et proposées à cet effet. La même source a indiqué que le wali a entamé sa visite en inspectant la partie donnant accès à ce parc, ainsi que le parking, où il a reçu des explications sur les travaux qui y sont exécutés, avant de s'enquérir de la situation des

locaux qui ont fait l'objet de rénovation et d'aménagement. Sur place, Chibani a instruit les responsables concernés d'accélérer la cadence des travaux et de veiller à la réalisation d'espaces verts à proximité de ces entités commerciales, dès l'achèvement des procédures administratives inhérentes à leur location. Par ailleurs, lors de sa visite d'inspection des espaces destinés à abriter des aires et des infrastructures de détente et de loisirs sur plus de 4 hectares, devant être réalisées par des opérateurs privés, le wali a insisté sur l'importance de les concrét-

tiser conformément aux normes internationales, et ce au vu de la position stratégique du lac et de la forte affluente des visiteurs de la wilaya et des autres régions du pays. Chibani a visité d'autres points au niveau du parc urbain destiné à abriter des restaurants, des cafétérias et des aires de jeux, appelés à être une destination privilégiée des visiteurs et des familles de la région, instruisant les services concernés à accélérer les procédures administratives et l'élaboration des cahiers des charges, avant de les proposer aux investisseurs potentiels.

MILA

Plus de 1.900 foyers raccordés au réseau de gaz naturel dans la commune d'Amira-Arès

Pas moins de 1.905 foyers ont été raccordés, au réseau de distribution du gaz naturel dans la commune d'Amira-Arès (nord de Mila), dans le cadre du programme de commémoration du double anniversaire de l'offensive du Nord-constantinois, le 20 août 1955, et du Congrès de la Soummam, le 20 août 1956. Les foyers ayant bénéficié de cette mise en gaz, effectuée sous la supervision des autorités locales, sont répartis sur les localités de Bougherdaïne (1.119 foyers) et le centre de l'agglomération d'Amira-Arès (786). La zone de Bougherdaïne a bénéficié du gaz naturel dans

le cadre d'un projet global portant sur le raccordement de 2.059 foyers moyennant un investissement public de 405,365 millions de dinars, selon les explications fournies par les responsables locaux du secteur de l'énergie qui ont précisé que le coût moyen par foyer raccordé avoisine les 197.000 DA. Le coût moyen du raccordement par foyer est de l'ordre de 183.000 DA dans l'agglomération d'Amira-Arès, selon les mêmes responsables qui ont ajouté que les foyers raccordés font partie d'un projet en cours visant à mettre en gaz 1.052 foyers pour un montant de 193,231

millions de dinars. Le programme de commémoration du 20 août a également donné lieu, dans la wilaya de Mila, à l'inauguration de plusieurs équipements publics récemment réalisés dans différentes communes, entre autres, un groupe scolaire à Zeghaïa et un centre de proximité des impôts à Oued Endja. Les autorités locales s'étaient auparavant recueillies à la mémoire des Chouhada devant la stèle des Martyrs de la commune de Chigara, avant d'honorer, dans la même collectivité locale, plusieurs membres de la famille révolutionnaire.

TLEMCCEN

Restauration de plus de 1.190 tombes au carré des martyrs de Hennaya

La direction des Moudjahidine et Ayants-droits de la wilaya de Tlemcen a entrepris la restauration de 1.194 tombes au carré de wilaya des martyrs de la commune de Hennaya, a-t-on appris auprès du directeur de wilaya du secteur, Aïssa Mansouri. Quatre opérations de réfection de ces tombes ont été menées, durant les périodes de 2018 et 2021, avec une moyenne de 200 et 500 tombes,

lors de chaque opération, et ce pour les protéger des effets causés par les facteurs climatiques, cette opération est réalisée en coordination avec l'association de protection et de promotion du patrimoine historique de la glorieuse guerre de libération. Plusieurs travaux d'aménagement au niveau de ce carré ont porté sur l'éclairage public, la réalisation d'un réservoir d'eau et un système

d'irrigation, selon Mansouri, qui a souligné que la direction des Moudjahidine œuvre, par le biais du service du patrimoine historique et culturel, en collaboration avec les Assemblées populaires communales, pour préserver la mémoire et les symboles de la glorieuse guerre de libération. Il a également été question de la réinhumation des ossements de 25 martyrs, dont 17 ont été ré-inhumés.

UNE HABITUDE À ADOPTER

La sieste est bénéfique pour le cerveau

Pour profiter des bienfaits de la sieste, les scientifiques recommandent de la limiter à moins d'une demi-heure...

Des études ont montré que la sieste permettait de réduire le stress, d'améliorer la mémoire et la concentration, réduisait la fatigue et même augmentait la créativité. La sieste est une tradition dans certains pays du monde. C'est le cas en Espagne et au Portugal où il n'est pas rare de voir les commerces baisser le rideau pour «la fermeture de l'après-midi». En Chine et au Japon, la sieste est courte et elle se pratique n'importe où, aussi bien dans les transports en commun que sur le lieu de travail. Selon de nombreuses études, la sieste fait du bien à notre cerveau et à notre organisme tout entier, d'où l'importance de l'intégrer dans notre quotidien. Selon des chercheurs de l'University College London, trouver régulièrement le temps de faire une petite sieste est bon pour le cerveau et permet de le garder plus gros plus longtemps. L'étude a montré que le cerveau

des adeptes de la sieste était plus volumineux de 15 centimètres cubes, ce qui équivaut à retarder le vieillissement de trois à six ans. Les résultats, publiés dans la revue Sleep Health, montrent une différence de 15 centimètres cubes, ce qui équivaut à un vieillissement de 2,6 à 6,5 ans. Le volume total du cerveau était d'environ 1.480 centimètres cubes, dans l'étude. Pour profiter des bienfaits de la sieste, les scientifiques recommandent toutefois de limiter les siestes à moins d'une demi-heure. Il est préconisé de la pratiquer après le déjeuner, afin de laisser la digestion faire son travail. Selon les chercheurs, après une bonne sieste, il est constaté une hausse de la productivité, une amélioration de la mémoire, une réduction du stress, une meilleure santé cardiovasculaire et une meilleure récupération musculaire. Toutefois, toutes les études scientifiques affirment que les



siestes les plus courtes sont les plus bénéfiques. En effet, c'est lorsque l'on accède au sommeil paradoxal que le cerveau peut se reposer sans avoir l'effet groggy du réveil après avoir trop dormi. Ainsi, pour bien se reposer, une sieste doit durer dix à vingt minutes pour permettre de récupérer jusqu'à deux heures de sommeil. La sieste favorise la mémorisation et permettrait d'assimiler de nouvelles don-

nées. Durant ce court temps de repos, le cerveau bénéficie d'une remise à neuf. Même les grandes entreprises comme Apple ou Google permettent à leurs salariés de prendre un temps de repos pour la sieste. Ces siestes flash facilitent l'apprentissage, et permettent d'être ainsi plus productif. Elles nettoient le cerveau, afin qu'il puisse absorber de nouvelles informations. La santé générale du cerveau est impor-

tante pour la protection contre la démence. Les chercheurs suggèrent qu'un mauvais sommeil endommage le cerveau au fil du temps en provoquant des inflammations et en affectant les connexions entre les cellules cérébrales. Ainsi, selon les chercheurs, la sieste régulière pourrait donc protéger contre la neurodégénérescence en compensant le manque de sommeil.

Amel B

SOUTIEN SOCIAL AUX MOUDJAHIDINE

Adoption d'une politique nationale

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laid Rebiga a souligné, mardi dernier, à Aïn Temouchent, qu'une politique nationale sage a été adoptée pour la prise en charge des moudjahidine, à travers une politique sociale approuvée, et concrétisée par le gouvernement. Lors de sa supervision de l'inauguration d'un centre de repos pour les Moudjahidine et des Ayants droit à la plage de Rachgoun, dans le cadre de la commémoration de la Journée nationale du Moudjahid, Rebiga a souligné qu'«à cet égard, un sys-

tème intégré de protection sociale a été décidé pour offrir à nos pères et nos mères, les moudjahidine et moudjahidate, une prise de charge sanitaire et psychologique».

A ce propos, il a indiqué qu'«en cette Journée nationale du Moudjahid, nous parlons du grand héritage du peuple issu de la glorieuse guerre de libération et des Algériens que nous sommes aujourd'hui en train de rappeler les sacrifices, l'héroïsme et les hautes valeurs nationales inspirées du premier contingent de la

génération des moudjahidine. Aujourd'hui, en officialisant la Journée nationale du Moudjahid, nous sommes en train de reconnaître ce que ces hommes ont fait. Nous les célébrons, aujourd'hui, et nous nous souvenons de leurs vertus et visions les tombes de nos glorieux martyrs, en guise de loyauté, de glorification et de commémoration de leur parcours militant et nationaliste». Il est à noter que le ministre a accueilli au niveau de ce centre le premier groupe de Moudjahidine et Ayants droit des wilayas du Sud du pays

qui ont bénéficié d'une période de repos et de récréation. Le centre de repos des Moudjahidine et des ayants droit de Rachgoun comprend 50 suites familiales, une piscine de rééducation fonctionnelle et des salles de soins, selon les explications fournies au ministre. Rebiga a, d'autre part, rendu visite au membre de l'Armée de libération nationale, Mohamed Seghir Maaseri, à sa résidence à Beni Saf, où il lui a rendu hommage, en plus d'honorer un certain nombre de Moudjahidine et leurs familles au centre de repos de Rachgoun.

AÉROPORT D'ALGER

Les douaniers découvrent 3 objets interdits dans le bagage cabine d'un passager vers la France

Alors qu'il s'apprêtait à embarquer à bord de son vol à destination de la France, où il est établi, un voyageur a été contrôlé par les éléments de la police au niveau de son aéroport de départ en Algérie. Sur la vidéo du reportage d'une chaîne de télévision locale, on peut voir que le voyageur a été d'abord fouillé manuellement, alors que ses bagages passaient au scanner qui a indiqué la présence d'objets suspects. Ainsi, le douanier a décidé de procéder à une fouille

plus approfondie de son bagage cabine. La première chose qu'il va découvrir est un long pilon pour mortier en bois -qui ressemble à un gourdin- transporté dans le bagage à main. Le voyageur explique qu'il s'agit d'un objet traditionnel destiné à préparer le Zviti. Le policier lui fait tout de même savoir que cet objet «constitue un danger», assurant qu'il est interdit en cabine et qu'il doit être rangé en soute. Après le pilon de mortier, le policier tombe sur un tire-bouchon. «C'est inter-

dit !», lance encore le policier. En effet, «aucun objet pointu n'est autorisé dans la cabine», peut-on lire dans les restrictions applicables aux bagages sur le site de l'Union européenne. Le voyageur transportait aussi, dans un autre sac à dos, une pierre. Le policier lui demande ce qu'un tel objet fait dans ses bagages cabine et le passager répond qu'il s'agit d'une pierre pour faire ses ablutions sèches. Le policier lui explique encore qu'il ne peut pas transporter un objet contondant en cabi-

ne et lui conseille donc de tâcher de transporter ce genre de choses dans ses bagages en soute la prochaine fois. Les trois objets ont été saisis par les douanes. Le passager s'en tire plutôt bien, car il aurait pu avoir de sérieux ennuis. Il est à rappeler qu'Air Algérie interdit à ses voyageurs de transporter dans leurs bagages tout type d'armes et tout objet tranchant, mais également tout autre objet pouvant être utilisé pour causer des blessures graves.

VISA POUR L'ALGÉRIE

VFS Global va gérer les demandes de ces trois pays

Alors qu'il propose déjà aux Algériens un service de traitement des demandes de visa pour la France, VFS Global va également prendre en charge la gestion des demandes de visa pour l'Algérie au niveau de trois pays de l'Asie. En effet, VFS Global va commencer, à partir du 1er sep-

tembre prochain, à traiter les demandes de visas pour l'Algérie en Inde, au Népal et au Sri Lanka, fait savoir le site spécialisé Travel World. VFS Global va proposer ses services concernant l'Algérie au niveau de ses centres de Katmandou, capitale du Népal, Colombo, capitale du

Sri Lanka, mais aussi dans les villes de New Delhi, Mumbai, Chennai, Kolkata, Hyderabad, en Inde, détaille la même source. Il est à noter que jusque-là, les ressortissants indiens souhaitant se rendre en Algérie devaient se présenter à l'ambassade d'Algérie à Delhi pour sou-

mettre leurs demandes de visa. Il s'agit donc d'une «amélioration significative», souligne le site spécialisé. Ce service qui sera fourni par VFS Global concernant l'Algérie prendra en charge plusieurs types de visas, facilitant ainsi la démarche administrative aux voyageurs désirant se rendre en Algérie. VFS Global proposera ainsi, à partir du 1er septembre 2024, le traitement d'une «gamme complète» de visas vers l'Algérie, indique Travel World qui cite les visas d'affaires, les visas touristiques, les visas de travail, les visas de travail temporaires, les visas familiaux ainsi que les visas culturels. Grâce à ce service qui sera assuré par VFS Global, les hommes d'affaires, les professionnels, les familles, mais aussi les touristes, venus de l'Inde, du Népal ou du Sri Lanka, pourront donc demander le visa algérien plus facilement.

HADJ

Réunion de la commission intersectorielle permanente chargée du suivi des préparatifs

La commission intersectorielle permanente chargée du suivi des préparatifs du hadj a tenu, mardi dernier, une réunion consacrée aux préparatifs à la prochaine saison du Hadj, a indiqué un communiqué de l'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO). «Le directeur général de l'ONPO,

Salah Boutarfa, a présidé, au siège de l'Office, une réunion de la commission intersectorielle permanente chargée du suivi des préparatifs du hadj, en présence de représentants des départements ministériels concernés par cette opération», précise le communiqué. L'ordre du jour a

porté sur «la définition du projet de calendrier des procédures administratives liées aux préparatifs à la saison du Hadj de l'année 1446/2025, conformément aux délais fixés dans le document des dispositions préliminaires délivré par les autorités saoudiennes», ajoute la même source.

GHAZA

Des dizaines de martyrs et blessés dans des bombardements de l'armée sioniste

Des dizaines de Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés, dans des bombardements de l'armée sioniste contre diverses zones de la bande de Ghaza, soumise à une agression génocidaire depuis 320 jours, a rapporté l'agence de presse Wafa.



Les corps de quatre martyrs Palestiniens ont été retrouvés après des bombardements continus de l'occupant sioniste au nord-ouest de la ville de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza qui continue d'être visée par des frappes aériennes contre des maisons et des immeubles résidentiels, souligne Wafa qui cite des sources médicales. A l'ouest de la ville de Rafah, des dizaines de Palestiniens ont été blessés par

des tirs des troupes militaires de l'occupant sioniste ayant visé des tentes de personnes déplacées dans la zone d'Al-Mawasi, ajoute la même source. A Khan Younès, les avions de combat de l'occupation ont lancé une frappe aérienne

contre des terres dans la zone d'Al-Sattar Al-Gharbi, tandis que les bombardements d'artillerie et de missiles se poursuivent contre les maisons des Palestiniens dans la localité d'Al-Qarara, au nord de la ville. Par ailleurs, un Palestinien est

tombé en martyr et d'autres ont été blessés dans une frappe aérienne de l'occupant sioniste contre une maison dans la zone de Tal Al-Zaatar dans le camp de Jabaliya, au nord de l'enclave palestinienne. L'artillerie de l'occupation a, en outre, tiré des obus sur les quartiers d'Al-Zeitoun, Al-Sabra et Tal Al-Hawa dans la ville de Ghaza, alors que des véhicules militaires ont tiré à balles réelles sur ces quartiers et qu'un avion de guerre a ciblé le quartier d'Al-Zeitoun, au sud-est de la ville de Ghaza. Des dizaines de Palestiniens ont également été blessés lorsque l'armée d'occupation a bombardé une maison dans le camp de Nuseirat dans le centre de la bande de Ghaza, tandis que des avions de guerre ont ciblé les environs de la zone des tours d'Al-Qastal, à l'est de la ville de Deir Al-Balah. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste

contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 40.223 martyrs et 92.981 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué les autorités palestiniennes de la Santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 4 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 50 martyrs et 124 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

EN ÉCHANGE DE LA RÉOUVERTURE DU TERMINAL DE RAFAH ?

L'Égypte a-t-elle accepté le contrôle israélien de l'axe Philadelphie

Selon le site londonien Middle East Eye qui cite trois sources égyptiennes de haut rang, l'Égypte et Israël sont parvenus à un accord qui autoriserait une présence sécuritaire israélienne le long de la frontière entre l'Égypte et la bande de Ghaza en échange de la réouverture du terminal de Rafah et de son exploitation par des Palestiniens. Selon ces trois sources (un diplomate égyptien, un responsable des services de renseignements généraux et un responsable des services de renseignements militaires), Israël a

présenté deux options pour la zone frontalière, connue sous le nom de corridor de Philadelphie. La première consiste à maintenir les forces israéliennes dans l'axe, comme elles le font depuis son occupation en mai dernier. La seconde consiste à remplacer les troupes par une barrière terrestre, des équipements de surveillance électronique et des patrouilles occasionnelles sur le site. L'Égypte s'est dite prête à accepter ces options si les factions palestiniennes, en particulier le Hamas, étaient d'accord. Le

Hamas, dans sa récente déclaration où il s'est clairement expliqué sur les négociations en cours, a insisté sur le fait qu'il n'acceptera aucun accord de cessez-le-feu qui ne garantisse pas le retrait total de l'armée israélienne de l'enclave, y compris du corridor Philadelphie. Des sources proches du Hamas ont déclaré au site Middle East Eye qu'ils n'étaient pas au courant de cet accord entre l'Égypte et d'Israël, qu'ils ne trouvent d'ailleurs pas surprenant. L'axe de Philadelphie, long de 14 kilomètres et d'une largeur de

100 mètres, est une zone démilitarisée établie par deux accords entre l'Égypte et Israël, le premier est conclu en 1979 et le second en 2005. Les deux accords interdisent le déploiement unilatéral de forces militaires dans la région. En mai, l'armée israélienne a pris le contrôle du passage de Rafah et de la frontière entre Gaza et l'Égypte, une mesure dénoncée par le porte-parole du gouvernement égyptien, Zia Rashwan, comme une violation du traité de Camp David en 1979.

Boualem B.

GUERRE EN UKRAINE

Moscou visée par une importante attaque de drones ukrainiens dans la nuit

Au total, 45 engins ont été détruits par les systèmes de défense aérienne russes, a annoncé le maire de la ville, hier matin. Les conséquences de l'incursion ukrainienne se ressentent toujours plus loin. La capitale russe a été visée dans la nuit par l'«une des plus importantes» attaques de drones ukrainiens de son histoire, a annoncé le maire de Moscou, Sergueï Sobianine. Selon le ministère russe de la Défense, «onze drones ont été détruits» au-dessus du territoire de Moscou et de sa région pendant la nuit. «C'est l'une des plus importantes tentatives d'attaque jamais réalisée contre Moscou avec des drones», a souligné Sergueï Sobianine dans un communiqué sur Telegram. Au moins trois appareils ont été abattus dans le district de Podolsk, dans le sud de la région moscovite, sans faire de blessés ni de dégâts, selon la même source. Cette annonce intervient alors que la Russie, qui a lancé en février 2022 un assaut contre l'Ukraine, fait face, depuis le 6 août, à une offensive ukrainienne inédite dans la région frontalière de Koursk. Au total, dans la nuit de mardi à mercredi, 45 drones ukrainiens ont été détruits par les systèmes de défense aérienne russes au-dessus des régions de Moscou (11), de Briansk (23), de Belgorod (6), de Kalouga (3) et de Koursk (2), a détaillé pour sa part le ministère russe de la Défense. Un missile a par ailleurs été abattu vers 1 heure du

matin (heure locale), dans l'ouest de la région de Rostov, frontalière de l'Ukraine, selon le gouverneur régional, Vassili Goloubev. La ville de Moscou et sa région, situées à plus de 500 kilomètres de la frontière ukrainienne, ont déjà été visées par de rares attaques de drones. Pendant l'été 2023, des engins avaient ainsi été détruits au-dessus du quartier d'affaires de la capitale, et en mai 2023, deux appareils avaient subi le même sort au niveau du Kremlin. La Russie est confrontée à une offensive transfrontalière de Kiev, toujours en cours, depuis deux semaines, tandis que les troupes russes continuent leur progression dans

l'Est ukrainien. Moscou a exclu toute négociation «à ce stade». Alexandre Bogomaz, le gouverneur de la région de Briansk, au nord-ouest de Koursk, a déclaré que la zone avait été la cible d'une «attaque majeure» mais que 23 drones ukrainiens avaient été détruits. Ces attaques surviennent alors que les forces ukrainiennes poursuivent leur incursion dans la région de Koursk, où elles contrôlent désormais plus de 1 250 km² et 92 localités, selon Volodymyr Zelensky. L'Institut pour l'étude de la guerre (ISW), un groupe de réflexion basé à Washington, a déclaré mardi dans son rapport quotidien que les Ukrainiens

avaient fait des progrès importants dans leur incursion, lancée il y a trois semaines. Il note que les forces ukrainiennes semblent frapper des ponts et des équipements techniques russes au-dessus de la rivière Seim. Cette offensive sur le territoire russe a remonté le moral de la population en Ukraine et modifié la dynamique des combats. Mais, plus à l'est, l'Ukraine continue de perdre du terrain dans la région industrielle du Donbass. Kiev affirme par ailleurs que l'armée russe a procédé à 28 bombardements sur les territoires frontaliers et les localités de la région de Soumy, dans la nuit de lundi à mardi.

IRAN

Téhéran revient-il sur ses menaces de représailles contre Israël

Trois semaines après l'assassinat en plein Téhéran d'Ismail Haniyeh, le chef du bureau politique du mouvement palestinien Hamas, les tensions entre l'Iran et l'État hébreu semblent s'apaiser quelque peu. Alors que l'Iran avait promis des représailles sévères, le régime iranien montre désormais des signes de frilosité, les Gardiens de la révolution ayant nuancé la posture de la République islamique. Les premières déclarations de responsables iraniens laissent présager une riposte rapide et violente à l'assassinat d'Ismail Haniyeh. Toutefois,

le porte-parole des Gardiens de la révolution, l'armée d'élite iranienne, a récemment nuancé cette posture, en affirmant que «la durée de l'attente de la réponse de l'Iran peut être plus longue» et que «nos commandants n'agissent pas dans la précipitation». Il a également précisé que la nature de la riposte pourrait différer des précédentes. En avril dernier, l'Iran avait réagi à une attaque israélienne en lançant 300 drones et missiles contre Israël. Cette prise de position marque un changement notable par rapport aux discours tenus par les diri-

geants iraniens au cours des dernières semaines. Depuis l'assassinat du chef du Hamas à Téhéran le 31 juillet, les autorités iraniennes avaient multiplié les menaces. L'Iran impute cet assassinat à Israël, et les tensions étaient montées en flèche depuis cet événement. Simultanément, des efforts diplomatiques se multiplient pour obtenir une trêve à Gaza, où les violences continuent de faire rage. L'objectif est d'éviter un embrasement régional qui pourrait dégénérer en une guerre à grande échelle au Moyen-Orient.

EQUIPE NATIONALE

Petkovic rencontre Mahrez et Aouar

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football le Bosnien Vladimir Petkovic, a rencontré mardi soir à Djeddah les deux internationaux, l'ailier droit Riyad Mahrez et le milieu offensif Houssein Aouar, pour notamment discuter sur les échéances futures de l'équipe nationale, à moins d'un mois du début des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, a indiqué la Fédération algérienne (FAF)...

Dans le cadre du suivi des joueurs évoluant à l'étranger, le sélectionneur national Vladimir Petkovic a rencontré mardi dernier, à Djeddah en Arabie saoudite ses joueurs, Riyad Mahrez et Houssein Aouar, ce qui lui a permis de s'enquérir de leur état de forme au sein de leurs clubs respectifs d'une part, et de discuter sur les échéances futures de l'équipe nationale, selon l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. Cette rencontre laisse présager un retour du capitaine des

Verts Mahrez, dont la dernière apparition sous le maillot national remonte à la dernière CAN-2023 (reportée à 2024) en Côte d'Ivoire, marquée par une élimination dès le 1er tour de la compétition. Le sociétaire d'Al-Ahli Djeddah n'a toujours pas été convoqué depuis l'arrivée de Petkovic sur le banc de l'équipe nationale en février dernier, en remplacement de Djamel Belmadi et certains pensaient qu'il y avait un certain malentendu entre les deux hommes. Cette rencontre a été l'occasion donc de créer un certain

dégel, surtout que beaucoup souhaitent le retour de l'ancien capitaine des Verts qui est encore capable d'apporter un plus à la sélection nationale. Les Verts recevront la Guinée-équatoriale le jeudi 5 septembre au stade Miloud-Hadefi d'Oran (20h00) et se déplaceront ensuite à Monrovia pour défier le Libéria le 10 septembre (17h00), pour le compte des deux premières journées (Gr.E) des qualifications de la CAN-2025 (21 décembre 2025 -18 janvier 2026).

Marouane A.



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE/MCA-FC WATANGA (LIBÉRIA), CE SOIR

Le MCA pour confirmer et passer

Le Doyen des clubs algériens fera tout ce qui est en son possible pour confirmer le résultat de la première manche du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique qui l'a opposé, samedi passé, au représentant libérien, le FC Watanga et qui s'est soldée sur le score de (2/0). Les gars de Bab El Oued avaient dominé de la tête et des épaules, cette rencontre et n'avaient fait qu'une bouchée de cette équipe qui a trouvée beaucoup de difficultés sur le stade Nelson Mandela de Baraki. Les poulains du Français, Beaumelle, quant à eux ont montré une certaine maîtrise prouvant que la préparation qui s'est déroulée à Rennes s'est faite dans de bonnes conditions, même s'il y a eu encore quelques imperfections qu'il faudra corriger. Le technicien français avait, d'ailleurs, eu des discussions avec les joueurs à la pause et même en fin de la rencontre

pour leur affirmer qu'ils doivent se concentrer encore plus et éviter certains erreurs qui peuvent coûter cher, au cas où ils rencontreraient des équipes plus solides. Pour cette manche retour qui se jouera aussi en Algérie (Les Libériens ont préféré jouer les deux manches à Alger en raison de la non-qualification

de leur stade), le staff technique devrait garder, à quelques exceptions près, le même effectif que celui qui avait été aligné lors de la première manche. Le changement pourrait toucher, peut-être, l'animation offensive, étant donné que le ballon n'arrive pas facilement en attaque. En tout cas, le départ de Belaïli,

qui a préféré opter pour l'ES Tunis, a été ressenti pour ce premier match, même si certains estiment que le Mouloudia joue plus collectivement après son départ. Pour ce qui est de cette deuxième rencontre, elle a été délocalisée vers le stade Tchaker de Blida et se jouera sans la présence du public. **M.A.**

CHAMPIONNAT DU QATAR (AL-SADD SC)

Trois mois d'absence pour Bounacer, opéré de la cheville

Le défenseur central algérien Abdessamed Bounacer, fraîchement arrivé à Al-Sadd SC, a été opéré mardi dernier, au niveau de la cheville et s'éloignera des terrains pendant trois mois, a annoncé le club pensionnaire de la division 1 qatarie dans un communiqué. Al-Sadd SC annonce que le défenseur algérien Abdessamed Bounacer a été

opéré au niveau de la clinique de la médecine sportive Aspetar. Le joueur a ressenti des douleurs à l'entraînement avant le dernier match face au Qatar SC. La durée d'indisponibilité est évaluée à trois mois, a précisé le club sur les réseaux sociaux. Bounacer s'est engagé cet été avec Al-Sadd SC jusqu'en 2029, en provenance de l'USM Alger

(Ligue 1 algérienne). Pourtant, le joueur avait prolongé début juin son contrat avec le club algérois jusqu'en 2027. Après deux journées de championnat, le champion du Qatar en titre, a entamé la défense de son titre par une défaite sur le terrain d'Al-Shamal (2-1), avant de dominer en déplacement Qatar SC (5-1).

LIGUE DES CHAMPIONS
(1ER TOUR
PRÉLIMINAIRE/
RETOUR)

L'US Monastir en mini stage à Alger

La formation tunisienne de l'US Monastir a entamé un mini stage à Alger, en vue du match face aux Tchadiens de l'AS Psi, dimanche au stade Mustapha Ben Jannet à Monastir (17h00), comptant pour le 1er tour préliminaire (retour) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué le club vice-champion de Tunisie, mardi dans un communiqué. Dans le cadre des préparatifs en vue de la seconde manche de la Ligue des champions, l'équipe poursuit ses entraînements au stade Omar-Benrabah à Dar El Beida avant de rallier la Tunisie, précise l'USMO sur sa page officielle Facebook. Lors du match aller disputé dimanche dernier, au stade Ahmadou Ahidjo à Yaoundé au Cameroun (le stade de Ndjamena n'étant pas homologué par la CAF, NDLR), l'USMO s'est imposée (1-0), grâce à un but inscrit par le défenseur ivoirien Fabrice Zegueï à la 30e minute. En cas de qualification, l'US Monastir sera opposé au 2e tour préliminaire à l'un des deux représentants algériens le MC Alger (aller à Monastir : 13-15 septembre, retour à Alger : 20-22 septembre).

LIGUE 1 MOBILIS (PRÉPARATION)

La JSK bat Turgutluspor (Turquie)

La JS Kabylie s'est imposée face à Turgutluspor (Div.4/ Turquie) 2-1 (mi-temps : 0-0), en match amical disputé mardi dernier, à Kartepe (Turquie), dans le cadre du stage qu'effectue les Canaris, en vue de la nouvelle saison 2024-2025 de la Ligue 1 Mobilis de football, dont le coup d'envoi sera donné le 21 septembre. Les deux buts de la JSK ont été inscrits par Adam Redjem (57e) et Lahlou Akhrib (77e). La formation de la ville des Genêts disputera un second test amical, samedi face au club bahreïni d'Al-Muharrag SC (15h00, heure algérienne). Après

avoir repris les entraînements à Tizi-Ouzou, les kabyles ont enchaîné avec un stage à l'Ecole supérieure d'hôtellerie et restauration (ESHRA) d'Aïn Benian, avant de rejoindre la Turquie vendredi dernier, pour un stage précompétitif qui s'étalera jusqu'au 1er septembre. L'actionnaire majoritaire du club, ATM Mobilis, a décidé de mettre le paquet pour permettre à l'équipe de jouer les premiers rôles lors du prochain exercice, d'autant que le dernier titre de champion remonte à 2008, alors que la dernière Coupe d'Algérie avait été remportée en 2011.

JEUX PARALYMPIQUES-2024

Une séance de sensibilisation sur le contrôle antidopage au profit des athlètes algériens

La commission nationale antidopage (CNAD) a organisé hier, au Centre national de regroupement et de préparation des talents et des élites sportifs Frères Soukhane à Fouka, un atelier de sensibilisation et d'information sur le contrôle antidopage au profit des athlètes et staffs techniques, appelés à prendre part aux Jeux Paralympiques de Paris (28 août-8 septembre 2024). Initiée par la Fédération algérienne handisport (FAH) et son staff médical sous la coupe du Dr Abderrahmane Ghlaïmi, et encadré par la commission nationale antidopage (CNAD), la séance aura pour but d'expliquer aux athlètes, de les informer, les prévenir et les protéger des risques qu'ils encourent,

à l'approche des joutes paralympiques durant lesquelles ils sont appelés à être les dignes représentants de l'Algérie. «La pratique du sport vise à améliorer la santé, à profiter d'une vie active et non pas à les mettre en danger. Le dopage est un fléau qui ronge le sport mondial et qui bafoue les amateurs de la compétition saine et de l'éthique sportive. La séance de demain consistera à informer les athlètes et leurs staffs technique et médical sur les risques du dopage et l'importance de les sensibiliser aux mesures antidopage», a expliqué le Dr Ghanimi. Durant la rencontre avec les athlètes et leurs encadrements, les initiateurs expliqueront les procédures de contrôle du dopage, les

substances interdites, les risques de l'utilisation des compléments alimentaires non contrôlés ainsi que leurs droits et obligations définis par le code national antidopage. «On expliquera aux athlètes qu'ils sont les seuls responsables du produit interdit détecté dans leurs corps après le contrôle antidopage. Ils devraient faire attention à ce qu'ils prennent et faire toujours appel au médecin de la délégation qui doit être au courant de tout ce qu'ils consomment», a souligné le médecin fédéral. L'Algérie prendra part aux Jeux Paralympiques-2024 avec 26 athlètes dont 7 filles, répartis en para-athlétisme (20), para-powerlifting (3), para-judo (2) et paracanoe (1).

JEUX PARALYMPIQUES

À quoi correspondent les différentes catégories ?

Il faudra s'habituer à les entendre pendant les dix jours des Jeux paralympiques, entre le 28 août et le 8 septembre.

Les 22 sports découpés en 549 épreuves sont divisés en plusieurs catégories selon le handicap des sportifs. L'objectif de cette division : garantir l'équité entre les 4 400 para-athlètes participant à ces Jeux paralympiques, les premiers organisés en France. La classification comprend une lettre et un nombre. F20, PR2, PT2, etc. Alors comment s'y retrouver face à toutes ces lettres et chiffres ? Pour maîtriser le lexique paralympique, mieux vaut avoir quelques compétences en anglais. La classification étant utilisée à l'international, la lettre est la première du sport évoqué. Pour la natation,



on utilisera le S de «Swimming», pour le cécifoot ce sera le B pour «Blind». Plusieurs lettres peuvent correspondre à un sport. En athlétisme, on divisera les épreuves en deux catégories. Le T pour «Track» renvoie aux

épreuves de sauts et de courses, alors que le F pour «Field» correspond aux lancers. Concernant les chiffres, ils renvoient à la forme et au degré de handicap des para-athlètes. Une règle prédomine : plus le nombre est

grand, moins le handicap est léger. Chaque discipline a sa propre classification avec ses propres chiffres, chacun renvoyant à une forme particulière de handicap. Comme le para-athlétisme, l'un des sports

phères des dix jours de compétition et dont les épreuves se déroulent au Stade de France. De 11 à 13, les para-athlètes sont atteints d'un handicap visuel, de 31 à 38 d'un handicap moteur cérébral, de 40 à 47 cela concerne « les personnes de petite taille, amputation de membre supérieur ou assimilé, assimilé amputation de membre inférieur », nous apprend Paris 2024 sur son site officiel. Enfin, les catégories T 51 à 54 renvoient aux courses en fauteuil et les catégories F 51 à 58 correspondent aux épreuves de lancers en fauteuil roulant. Si cela paraît très complexe de se retrouver parmi ces lettres et ces chiffres, des exceptions subsistent encore. En para-équitation, on n'évoque pas des catégories mais des grades. Ou encore en cyclisme sur piste, la lettre renvoie précisément au type de vélo utilisé (H pour «handbike»).

SOUFFRANT D'UN CANCER DU PANCRÉAS

L'ancien sélectionneur d'Angleterre Eriksson rédige un message d'adieu

«J'ai eu une belle vie. Peut-être trop belle». Souffrant d'un cancer du pancréas en phase terminale, révélé en janvier dernier, l'ancien entraîneur suédois de football Sven-Goran Eriksson (76 ans) a prononcé un touchant message d'adieu dans le documentaire Sven qui sera disponible à partir du 23 août sur Prime vidéo. «Je pense que nous avons tous peur du jour où nous mourrons, mais la vie, c'est aussi la mort. J'espère qu'à la fin, les gens

diront, oui, c'était un homme bon, mais tout le monde ne dira pas cela.

J'espère que vous vous souviendrez de moi comme d'un homme positif qui essayait de faire tout ce qu'il pouvait faire. Ne soyez pas désolés, souriez. Merci pour tout, les entraîneurs, les joueurs, la foule, c'était fantastique. Prenez soin de vous et de votre vie. Et vivez-la». Après avoir révélé sa maladie, Sven-Goran Eriksson a eu droit à plusieurs hom-

mages du monde du football. Il a notamment été acclamé par les supporters de Benfica, qui lui doivent notamment trois titres de champion du Portugal, lors de la réception de l'Olympique de Marseille en quarts de finale de la Ligue Europa.

Il a aussi eu l'opportunité de réaliser son rêve de coacher Liverpool, à l'occasion d'un match de charité entre légendes des Reds et de l'Ajax. Globe-trotter, Sven-Goran Eriksson est devenu le premier

sélectionneur étranger de l'histoire de l'Angleterre (2001-2006) avant de prendre en main le Mexique (2008-2009), mais aussi la Côte d'Ivoire (2010) et les Philippines (2018-2019), entre quelques escapades dans le championnat chinois.

Une carrière de coach lancée en 1979 à l'IFK Göteborg, avec qui il s'est fait un nom en remportant la Coupe de l'UEFA 1982.

FC BARCELONE

Les Blaugranas ciblent Rafael Leao

En quête d'un élément offensif après ses difficultés à boucler le dossier Nico Williams, le FC Barcelone a jeté son dévolu sur Rafael Leao. L'opération s'annonce plus que complexe puisque l'AC Milan réclame 100 millions d'euros pour l'ancien Lillois, un montant dont ne dispose pas le Barça. Mais le club catalan est prêt à intégrer des joueurs dans les négociations pour tenter d'enrôler l'ailier portugais. Une information confirmée par

Mundo Deportivo, qui assure que la direction catalane est en quête de la signature d'un top attaquant, ce qui est le cas du numéro 9 du Milan.

En difficulté pour payer la somme demandée par le club lombard, le Barça pourrait s'appuyer sur l'agent Jorge Mendes, qui maintient de très bonnes relations avec le président blaugrana Joan Laporta. Rafael Leao plairait particulièrement à Déco, le directeur sportif du

Barça, et serait l'un des joueurs préférés de Joan Laporta depuis plusieurs années. Mais il est sous contrat avec Milan jusqu'en 2028 et sa valeur sur le marché des transferts est estimée à 90-100 millions d'euros.

Le joueur de 25 ans verrait d'un bon œil une arrivée au Barça. Pour signer un joueur, le club dispose de l'enveloppe de 60 millions d'euros initialement destinée à la clause de Nico Williams à l'Athletic

Bilbao et pourrait tenter de convaincre la direction milanaise en ajoutant un ou plusieurs joueurs dans le deal. Raphinha, Andreas Christensen, Iñigo Martínez, Ferran Torres et même Alejandro Balde font partie de la liste.

Avec les départs annoncés d'Ilkay Gündogan, Clément Lenglet, Vitor Roque et Mickael Faye, le Barça disposerait de la marge suffisante pour l'inscrire auprès de la Liga.

O MARSEILLE

Mbemba sanctionné financièrement

Écarté du groupe de Roberto De Zerbi et poussé vers la sortie cet été, le défenseur congolais a été mis à l'amende pour le club phocéen mardi. Selon La Provence, le roc défensif a écopé d'une retenue sur son salaire après un incident avec un dirigeant du club.

Une conséquence financière qui fait suite à la mise à pied de Chancel Mbemba, le 6 août, dans la foulée d'un incident survenu à l'entraînement de l'équipe première. L'OM a reproché son mauvais comportement auprès d'Ali Zarrak, l'adjoint du conseiller sportif Mehdi Benatia et responsable de l'équipe la réserve olympienne. Entendu la semaine passée par sa direction, Chancel Mbemba ne sera donc pas licencié pour faute grave pour son geste. Et pour cause, si l'OM espère son départ lors du mercato, il souhaite vendre le défenseur de 30 ans et ainsi récupérer une indemnité de transfert. La retenue sur salaire permet donc de marquer le coup sans pour autant laisser filer le défenseur central gratuitement. Si la version de Chancel Mbemba contredit celle de l'OM et accu-

se Ali Zarrak de lui avoir parlé avec véhémence, l'ancien joueur de Porto aurait fait deux doigts d'honneur au dirigeant après l'avoir appelé à plusieurs reprises cousin.

Une expression qui a même valu à Rayan Hassad, un jeune du centre de formation phocéen, d'être mis à pied après avoir souhaité l'anniversaire de Chancel

Mbemba d'un Happy birthday cousin. Privé d'une partie de son salaire du mois d'août après cet incident, Chancel Mbemba se retrouve plus que jamais sur le chemin de la sortie.

Arrivé en 2022 et rapidement adopté par les supporters de l'OM, le Congolais est aujourd'hui dans la tourmente. Envoyé s'entraîner avec la réserve

depuis le 14 juillet avec les autres lofteurs du club phocéen, le défenseur central est prévenu: sa direction ne lui fera aucun cadeau. A dix jours de la fin du mercato estival, l'OM continue de faire le forcing pour vendre certains joueurs devenus indésirables comme Chancel Mbemba, Samuel Gigot ou Jordan Veretout.

MANCHESTER CITY

L'attaquant Phil Foden élu joueur de l'année

C'est une consécration logique pour Phil Foden. L'attaquant de Manchester City a été élu mardi dernier, joueur de l'année par ses pairs en Premier League, un trophée qui récompense son rôle clé dans le quatrième sacre consécutif des Citizens la saison dernière, un record en Angleterre.

Foden, 24 ans, a marqué 19 buts et délivré huit passes décisives pour l'équipe entraînée par Pep Guardiola. «Gagner ce prix est très spécial pour moi, j'en suis très fier», s'est enthousiasmé l'interna-

tional anglais, remerciant l'Association des joueurs professionnels (PFA) de cette «reconnaissance» lors d'une cérémonie organisée à Manchester.

Il a devancé ses coéquipiers Erling Haaland, lauréat du prix de la PFA l'année dernière, et Rodri, ainsi que Cole Palmer (Chelsea), Martin Odegaard (Arsenal) et Ollie Watkins (Aston Villa).

Foden, qui a déjà remporté le prix du Meilleur joueur de la saison décerné par la Premier League, a souligné que l'objectif du club était de remporter un cin-

quième titre d'affilée. Cole Palmer, auteur de 22 buts en Premier League la saison dernière, a pour sa part été élu Meilleur jeune de l'année.

C'est la première fois depuis la saison 2009-2010 (Wayne Rooney et James Milner) que deux Anglais remportent ces deux prix la même année. City a également raflé le trophée de «Joueuse de l'année» avec la Jamaïcaine Khadija Shaw, meilleure buteuse (21 réalisations) du Championnat féminin la saison dernière.

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3				■				
4					■			
5	■							
6							■	
7				■				
8			■					
9	■							■
10					■			
11				■				
12						■		

VERTICALEMENT

- A. Développant sa résistance (s').
- B. Ne conserve pas. Cité du Pérou. Rouleau de plumes.
- C. L'art de faire des cocottes. Un plus dans la caisse.
- D. Leçon faite aux enfants. Il s'expose au Louvre.
- E. C'est l'exercice. Montrerais les dents. Dangereux concurrent.
- F. Il ne s'ouvre pas sans bruit. Il est là pour renseigner.
- G. Finit par se dégager. Prénom d'un cinéaste américain.
- H. Petit grenier. Il finit rasé par les mufles.

HORIZONTALEMENT

- 1. Ça sent toujours bon là où on les met.
- 2. Il mena une vie d'Apache.
- 3. Absolument tout confondre. République arabe unie.
- 4. Prénom masculin. Neptunium.
- 5. Retenue à la chambre.
- 6. Ira de pair.
- 7. Point loin. Met le moral en berne.
- 8. Titre de prince abrégé. Mis à sac.
- 9. Beaucoup, pour le peuple.
- 10. Sortie de chien. Peintre dadaïste français.
- 11. Mot qui repousse. Inventeur d'un bec.
- 12. Elles gênent la vue. Il se lance sur bien des pistes.

LES MOTS FLÉCHÉS

ARMES A FEU	ÉTOILE DU CENTAURE	ANCIEN TROU DE MAÇON	MISE DANS UN TRONC	GROUPES DE MUSICIENS	SE RENDENT
CAUSER BIEN DU TRACAS	FICHES DE CUISINE	INDIEN DE L'UTAH	GRAND PAYS D'ASIE	DÉSERTS DE SABLE	PARTIE OCCIDENTALE D'UN PAYS
C'EST LE NORD					
ABRI DE BERGER			SENTIMENT DE RÉPUTATION		
DRUCKER AU CINÉMA		FEMME DE LA MYTHOLOGIE			RECUES POUR DES ONDES
APPEL DISCRET					SCANDIUM POUR LE CHIMISTE
					ENLEVA
IL EST COUPÉ QUAND IL EST MÛR	PLEURNI-CHER (SE)				QUI EST CONTENT DE LUI
					POIGNÉE POUR PRENDRE LA TASSE
GROS CŒUR					
MILLE MÈTRES					
	ON LE RANGE POUR LE BRÛLER	FLEUVE DE LISBONNE	DIS-TRIBUER	MOU-VEMENTS	QUI A VU LE JOUR
		PLUTÔT FORTI-CHES	MÉGA-OCTET	GARDE EN MAIN	SYNONYME DE DO
ILLUSIONNISTE					
ADVERSAIRES					
LE PETIT ÉCRAN			DONC BIEN VISIBLE		
CHANGE D'AIR			PRÉFIXE QUI RÉUNIT		
		LE DERNIER REPAS DE JÉSUS			
ILS PEUVENT NOUS FAIRE REBONDIR					




SUDOKU

3		2	8					
			4	5				
	7					2		4
1	8						4	2
					1		9	
7	6						1	3
	5					6		7
			3	4				
6		3	5					

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ASSIS BATAVIA BATTAGE CARRE FELICITER FOURGON JALOUSIE MANOMETRE
 ORGANDI OUTRE RANCOEUR RAVIGOTER RENTIERE REPOS RETOURNER RETRACTER
 SENTIER SIGNALER SUISSE ULTIMATUM USAGE

F	U	E	R	R	A	C	E	I	E	R	E
E	A	L	E	A	A	S	D	R	E	S	R
L	I	N	T	V	S	N	T	T	I	E	E
I	V	S	O	I	A	E	C	G	P	G	I
C	A	E	U	G	M	A	N	O	A	A	T
I	T	S	R	O	R	A	S	T	E	S	N
T	A	O	N	T	L	U	T	S	I	U	E
E	B	A	E	E	U	A	O	U	I	E	R
R	M	R	R	R	B	O	J	F	M	S	R

MÉTIERS ARTISTIQUES

L'arrêté fixant la nomenclature publié au JO

Un arrêté ministériel fixant la nomenclature actualisée des métiers artistiques qui compte plus de 200 activités couvrant neuf domaines artistiques, en application des dispositions de l'article 24 du décret présidentiel 23-376 portant statut de l'artiste, a été publié au journal officiel...



La nomenclature des métiers artistiques, fixée et actualisée par arrêté du 15 juillet dernier du ministère de la Culture et des Arts, après approbation du Conseil national des arts et des lettres, définit les métiers artistiques, fixés selon les domaines suivant: les arts littéraires, les arts dramatiques, les arts musicaux, les arts du spectacle, les arts chorégraphiques, les arts visuels, les arts cinématogra-

phiques et de l'audiovisuel, les arts de la rue et les arts numériques, a indiqué le ministère de la Culture et des Arts dans un communiqué. Avec 12 métiers dans les littéraires, la nouvelle nomenclature comprend désormais l'auteur de littérature d'enfant et de jeunesse, le critique littéraire, le conteur ou «halaiki», le poète improvisateur et le lecteur-

déclamateur. Dans le domaine des arts dramatiques avec 28 métiers, de nouveaux métiers sont intégrés comme l'auteur d'opéra, l'adaptateur théâtral, le traducteur théâtral, le réalisateur et le comédien du théâtre radiophonique, l'imitateur, le maquilleur, le concepteur de marionnettes et le marionnettiste. Quant aux arts musicaux couvrant 33 spéciali-

tés, la nouvelle liste inclut désormais de nouveaux métiers comme le chanteur de patrimoine, les animateurs des fêtes familiales et soirées mondaines, le choriste, le chanteur religieux, le slameur, le musicien traditionnel et le mixeur de musique et chants studio (en direct) ainsi que le commissaire de festival. Dans le domaine des arts du spectacle, la nouvelle nomenclature inclut de nouveaux métiers comme l'acrobate, le jongleur, le clown, le trapéziste, le dresseur d'animaux, le magicien et l'artiste du théâtre d'ombre. Les métiers des arts chorégraphiques, arrêtés à 13 dans cette nomenclature actualisée, comprennent, entre autres, le danseur contemporain, le répétiteur de chorégraphie, le notateur de danse chorégraphique, comment étant des domaines de spécialité reconnus. Concernant les arts visuels, de nouveaux métiers comme le fres-

quiste, artiste spécialisé dans la réalisation de toiles artistiques de grande dimension sur les murs, le graffeur, artiste pratiquant le graffiti, le graveur, le styliste, le designer, le décorateur et le commissaire d'exposition. Dans le domaine des arts cinématographiques et de l'audiovisuel, la nomenclature inclut désormais 54 métiers, élargis au répétiteur, le doubleur de voix, le narrateur voix off et le bruiteur. Pour ce qui est des arts de la rue, de nouveaux métiers, pratiqués dans les espaces publics, notamment le conteur, le conteur populaire ou El Goual, le clown, le musicien, le portraitiste, sont ainsi reconnus comme étant des artistes à part entière. Enfin, les arts numériques, avec 14 métiers, incluent désormais le dessinateur numérique, le peintre graphique, l'auteur numérique, le concepteur de jeux-vidéo ou encore le graveur de lettres assisté par ordinateur, désormais reconnus comme artistes.

ONDA

Allègement des demandes d'aide sociale au profit des créateurs et artistes adhérents

L'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA) a annoncé le lancement d'un nouveau service en ligne permettant aux créateurs et artistes membres de l'Office de demander à distance de l'aide sociale, a indiqué mardi dernier, cet organisme public dans un communiqué. L'ONDA rappelle que ce service s'inscrit dans le cadre de

sa «stratégie visant à moderniser les services fournis à ses adhérents et à alléger les démarches administratives». L'aide sociale est une prestation couvrant les frais de santé du membre cotisant, notamment le transport (en ambulance ou en avion), les analyses et explorations biologiques et radiologiques, la mise à disposition de matériel spéciali-

sé ainsi que les frais d'hospitalisation, plafonnés à 100.000 DA par an. Cette aide peut couvrir d'autres dépenses exceptionnelles et peut être accordée sous forme d'aide directe, ne dépassant pas 200.000 DA par an, précise l'ONDA, qui appelle ses membres à accéder à la plateforme via son site officiel: www.onda.dz.

LE PROLIFIQUE ÉCRIVAIN QUI N'AIT JAMAIS EXISTÉ

Al-Jahiz, l'homme-livres

Al-Ġāhīz est un écrivain, encyclopédiste et polygraphe arabe mutazilite, né vers 776 à Bassorah, ville où il est mort en décembre 867. Véritable créateur de la prose arabe, il défend une culture arabe en combinant la tradition avec des données de la pensée grecque, et laisse plus de deux cents ouvrages dont une cinquantaine a été traduits en français. Al-Jahiz formule une première idée du principe de l'évolution des espèces très en avance sur son temps. Ce principe n'est redécouvert et diffusé largement qu'environ un millénaire après, avec les publications de Charles Darwin (qui ajoutera toutefois le principe de hasard dans l'évolution). L'appellation «Al-Jahiz» est

un surnom qui signifie «Celui qui a la cornée saillante». On sait peu de choses de l'enfance d'Al-Jahiz : famille pauvre, un grand-parent esclave zandj. Petit, il vend du poisson le long des canaux de Bassorah pour subvenir aux besoins de celle-ci. Al-Jahiz rejoint un groupe de jeunes de la mosquée principale de Bassorah pour discuter de science, et assiste à des cours de philologie, de lexicographie et de poésie. Il continue ses études pendant vingt-cinq ans, durant lesquels il acquiert une connaissance profonde de la poésie et de la philologie arabe, de l'Histoire préislamique des Arabes et des Perses, du Coran et des hadiths. Il étudie également des textes de science et de

philosophie traduits du grec, notamment les œuvres d'Aristote. Son éducation est facilitée par le fait que le califat abbasside, en pleine révolution culturelle et intellectuelle, favorise la diffusion des livres. Après avoir passé plus de cinquante ans à Bagdad, Al-Jahiz rentre à Bassorah où il meurt fin 868 ou début 869. Les causes exactes de sa mort ne sont pas connues ; mais selon la tradition populaire, il serait mort écrasé par la chute de livres de sa bibliothèque. Selon une autre version, il serait tombé malade et mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Dans son Kitāb al-hayawān, il formula des idées darwiniennes.

I.Med

ZAYEN REVISITE UN GRAND CLASSIQUE DE CHEIKH NOUREDDINE

Il a interprété El Dzayer Tazitiw avec sa sœur Fariza

Le chanteur Zayen vient de reprendre l'un des plus beaux classiques de Cheikh Nouredine, intitulé El Dzayer Tazitiw (L'Algérie chérie). Ce morceau, interprété en duo avec le légendaire artiste Slimane Azem en 1981, fait écho aux thèmes de l'émigration, de l'attachement au pays, de la nostalgie et du mal du pays. La nouvelle version de Zayen, chantée avec sa sœur Fariza, a été enregistrée à Bab Ezzouar avec des arrangements musicaux réalisés par Farid Yamani, après avoir obtenu l'autorisation du fils du défunt artiste. La chanson El Dzayer Tazitiw est l'un de ses morceaux cultes, touchant profondément ceux qui ont connu l'exil et l'éloignement de leur terre natale. Cette reprise intervient quelques mois après que Zayen ait interprété Tamaghra N

Tba Sissin (La fête des figes), un autre morceau ancré dans les traditions et la culture algériennes, et dont la nouvelle version sera mise sur sa chaîne YouTube le 25 août. Zayen, connu pour son engagement artistique et social, utilise sa musique pour aborder des thématiques sensibles et actuelles. Son travail est un pont entre les générations, cherchant à préserver et transmettre la richesse du patrimoine musical kabyle, tout en apportant une touche contemporaine. Le choix de reprendre El Dzayer Tazitiw témoigne de l'audace de Zayen. La chanson, avec ses paroles poignantes et sa mélodie émouvante, évoque la douleur de l'éloignement, la nostalgie du pays et le mal du pays ressenti par tant d'Algériens de la diaspora. En revisitant ce clas-

sique, Zayen souhaite rappeler Si sur les réseaux sociaux, Tamaghra N Tba Sissin (La fête des figes) fait déjà fureur, cette nouvelle interprétation de El Dzayer Tazitiw sera, sans doute, accueillie, au mois de septembre prochain, avec enthousiasme par le public, sachant que Zayen recèle cette capacité de réinventer des classiques tout en respectant leur essence originale. Le succès de cette reprise, dont nous avons eu l'honneur d'écouter en exclusivité, montre également l'universalité et la pertinence des thèmes abordés par Cheikh Nouredine. En revisitant El Dzayer Tazitiw, Zayen rappelle à chacun l'importance de ne jamais oublier ses racines et de toujours chérir son pays d'origine, malgré les difficultés et les épreuves de l'éloignement.

I.M.

PORTRAIT

Abdelhamid Benhedouga, un auteur important de l'Algérie post-indépendante

Abdelhamid Benhedouga, né le 9 janvier 1925 à El Mansoura dans la Wilaya de Bordj Bou Arreridj en Algérie et mort le 21 octobre 1996 à Alger, est l'un des plus grands écrivains algériens de langue arabe. Il a publié en Algérie des recueils, des nouvelles, des poèmes, et plusieurs romans, dont l'un a été adapté au cinéma (Vent du Sud). Il fut avec Tahar Ouettar, les fondateurs du roman algérien moderne. Ses œuvres ont été traduites en 15 langues. Né le 9 janvier 1925 à El Mansoura (Bordj-Bou-Arreridj), il fit ses études dans les deux langues arabe et française, d'abord dans le petit village d'El-Hamra, non loin d'El Mansoura, il intégra ensuite l'Institut Kettani à Constantine et la Zitouna de Tunis. De retour en Algérie, il compose des pièces radiopho-

niques en arabe pour l'ORTF et la BBC. Militant nationaliste durant la Guerre d'Algérie, recherché par la police, il part pour la France en 1955. En 1958, il rejoint le FLN à Tunis où il collabore à la radio «La voix de l'Algérie». Auteur de plusieurs romans, dont le plus connu est «Le vent du sud» (Rih el Djannoub), adapté au cinéma et traduit en français, en hollandais, en allemand et en espagnol. Ce texte dense traite de la question agraire. Il est considéré par la critique comme le premier véritable roman algérien de langue arabe. Président du Conseil national de la culture (1990) et vice-président du Conseil national de consultation (1992), après un bref passage à la tête de l'ENAL. Il démissionne du CNC, le 26 juillet 1993. Il est décédé en 1996 à Alger.

16



- Alger 33°
- Ouargla 39°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 04:28	DOHR 12:53	ASR 16:38	MAGHREB 19:43	ISHA 21:17
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

ALGER

3 OUVRIERS DÉCÉDÉS APRÈS UNE CHUTE DANS UNE STATION DE COLLECTE ET DE POMPAGE DES EAUX USÉES

Trois (3) ouvriers sont décédés après une chute dans une station de collecte et de pompage des eaux usées dans la commune des Eucalyptus (Alger), a indiqué un communiqué des services de la Protection civile (PC). «Les éléments de la Protection civile sont intervenus vers 16h31mn, après la chute de trois (3) ouvriers dans une station de collecte et de pompage des

eaux usées au niveau de la route nationale n°8, au lieu-dit Château rouge sis à la commune des Eucalyptus», selon le communiqué. Les trois ouvriers sont décédés à l'intérieur de la station, précise la même source, ajoutant que les éléments de la PC sont intervenus aidés d'une équipe de plongeurs pour retirer les corps des victimes.

CHAMPIONNAT DU MONDE D'AVIRON 20124

SID ALI BOUDINA QUALIFIÉ EN DEMI-FINALE

Le rameur algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié à la demi-finale (Skiff poids léger) des championnats du monde 2024 d'aviron, à l'issue de la série des repêchages disputée lundi dernier, dans la Municipalité de Sainte Catharines au Canada. L'Algérien a pris la première place de la deuxième série du repêchage réalisant un chrono de 7m51sec56. Il a entamé la deuxième série aux côtés de l'Argentin Pedro Dickson, le Français Baptiste Savaete et le Palestinien Younis Amel. Outre les seniors, la compétition qui se déroule du 18 au 25 août à Sainte Catharines, est ouverte également aux moins de 19 ans et aux moins de 23 ans (messieurs et dames).

SEAL

PERTURBATIONS DANS LA DISTRIBUTION D'EAU DANS 21 COMMUNES D'ALGER ET TIPASA JUSQU'AU 24 AOÛT

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAL) informe sa clientèle que la SEAL de Tipaza a programmé des travaux au niveau de la station de dessalement de mer de Fouka, et ce à partir du mercredi 21 août 2024 à 14h00 jusqu'au vendredi 23 août 2024 à 14h00. Ces travaux entraîneront une baisse de production de 40.000 m3 durant cette période, ce qui aura des répercussions sur l'approvisionnement en eau potable de plusieurs communes des wilayas d'Alger et de Tipaza. Pendant la durée de ces travaux, des perturbations dans le programme de distribution seront constatées au niveau de la wilaya d'Alger : Nouvelle ville Sidi Abdellah, Stauouéli, Aïn Benian, Cheraga (quartier 602 logements, les dunes et Bouchaoui El Bahri), Mahelma, Zeralda, Soudania (Balota) et Al Hammamet. En outre, un retard dans le programme de distribution est à prévoir dans les communes suivantes. De la wilaya de Tipaza à savoir les communes de Koléa, Douaouda, Fouka, Attatba, Chaïba, Bou Ismaïl, Aïn Tagourait, Bouharoun, Khemisti, Sidi Rached, Hadjout, Merad et Tipaza. Ces perturbations s'expliqueraient par une baisse temporaire de la production de la station de dessalement de Fouka, qui contribue significativement à l'alimentation en eau potable de ces régions. La SEAL informe sa clientèle résidant dans les communes concernées que le retour à un programme de distribution normal se fera de manière progressive à partir du samedi 24 août, après la remise en service de la station de dessalement de mer de Fouka à pleine capacité et le remplissage des réservoirs principaux.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION//JEUDI 22 AOÛT 2024 // N°885 // PRIX 20 DA

LE LIBAN DANS LE NOIR

Sonatrach envoie 30.000 tonnes de fioul

Le groupe Sonatrach a entamé, l'expédition de la première cargaison de carburant vers le Liban, a annoncé hier, la compagnie dans un communiqué publié sur sa page Facebook...

La première cargaison de fioul algérien est partie, hier, vers le Liban via le tanker In Ecker relevant du groupe Sonatrach, pour aider ce pays à surmonter la crise d'électricité qu'il traverse actuellement, indique un communiqué du groupe public. La cargaison préparée au niveau du port pétrolier de Skikda est estimée, dans une première étape, à près de 30.000 tonnes de fioul devant être acheminée vers le Liban via le tanker In Ecker, relevant du groupe Sonatrach, précise la même source. «Cette initiative vise à soutenir le Liban en énergie et à l'aider à surmonter la crise qu'il traverse actuellement, dans une démarche qui reflète la profondeur des relations



bilatérales entre l'Algérie et le Liban», a indiqué Sonatrach, précisant que la cargaison, qui a été traitée au port pétrolier de Skikda, est estimée à 30.000 tonnes de gasoil dans une première phase et sera acheminée vers le Liban via un tanker qui devra démarrer demain jeudi pour le Liban. «Cette opération

visait à soutenir le Liban dans ces circonstances difficiles, en lui fournissant un approvisionnement immédiat en carburants pour le fonctionnement des centrales électriques et le rétablissement de l'électricité dans le pays», souligne la même source, ajoutant que «cette initiative traduit l'enga-

gement ferme de Sonatrach à soutenir les décisions de l'Etat algérien et à renforcer les liens fraternels avec le Liban, reflétant l'esprit de coopération et de solidarité entre les deux pays». Pour rappel, le président Tebboune, a décidé, dimanche dernier, d'aider le Liban en fournissant «immédiatement» des quantités de fioul (carburant) afin de faire fonctionner les centrales électriques et de rétablir le courant électrique dans le pays. Samedi dernier, la société Electricité du Liban (EDL) avait annoncé que ses centrales électriques ont épuisé leurs réserves en fioul, entraînant un arrêt total de la production d'électricité, jusqu'à ce que de nouvelles fournitures soient disponibles.

PRODUCTION DE SUCRE

Tafadis s'implante à Ouargla

Dans le cadre de l'accompagnement des opérateurs économiques dans la réalisation de leurs projets d'investissement, le DG de l'Agence algérienne de promotion des investissements (AAPI) Omar Rakache, a tenu, mardi dernier, une séance de travail avec le DG de Tafadis, Ahmed Draï, en présence des cadres de l'agence et de l'entreprise. A l'ordre du jour, les préparatifs du lancement d'un grand projet de production de sucre à Ouargla, précise l'AAPI dans un communiqué. Notons que Tafadis, filiale du groupe Madar holding, est spécialisée dans le raffinage du sucre en Algérie. Ce projet, dont le coût d'investissement dépasse les 80 milliards de DA, devrait créer plus de 600 emplois directs et des milliers d'emplois saisonniers et indirects, a indiqué Rekkache. Ce projet de Madar Holding, dont la réalisation est confiée à sa filiale sucrière Tafadis, s'inscrit dans le cadre de ses investissements stratégiques.

SAUVETAGE EN HAUTE MER

Le méthanier algérien Tessala se porte au secours de migrants naufragés au large de la Sardaigne

Le méthanier algérien Tessala (171.000 m3) s'est porté mardi dernier, au secours de migrants naufragés au large de la Sardaigne après avoir été sollicité par les garde-côtes italiens. Le méthanier a été appelé en urgence par les garde-côtes italiens vers 14h00, lors de son passage près de la Sardaigne, pour une opération de sauveta-

ge de migrants illégaux qui se trouvaient à bord d'une embarcation ayant échoué en haute mer. Le Tessala a répondu «très rapidement» à l'appel embarquant la totalité des passagers échoués, au nombre de 30, de différentes nationalités. Aucun Algérien ne figurait parmi ces passagers qui ont été bien pris en charge par l'équipage du

Tessala qui leur offert de la nourriture et de quoi se réchauffer. Les passagers ont été tous récupérés par les garde-côtes italiens (vers 15h30) qui ont exprimé leurs vifs remerciements à l'équipage du méthanier algérien pour le sauvetage de ces passagers. Le Tessala poursuit sa mission normalement.

OLYMPIADES AFRICAINES DE MATHÉMATIQUES 2024

L'Algérie prend la 2e place

La plus grande ville de l'Afrique du Sud a accueilli, du 14 au 20 août 2024, les Olympiades africaines de mathématiques. Dans sa 31^e édition, l'événement a été l'occasion pour de nombreux élèves de dévoiler leurs compétences dans ce domaine et de remporter l'une des médailles décernées. Lors de cette compétition, 27 pays au total ont concouru aux Olympiades africaines de mathématiques. Chaque équipe, présentée par six élèves dont trois garçons et trois filles, devait passer pas moins de deux épreuves de quatre heures et demie pour tenter de décrocher une place sur le podium. L'Algé-



rie a pris part à cet événement grâce à ses prodiges qui ont marqué cette compétition par leurs compétences. À l'issue des délibérations du comité scientifique organisateur, l'Algérie s'est classée seconde position suivie de la Tunisie. Les Olympiades africaines des

mathématiques sont organisées à l'université de Witwatersrand de Johannesburg. Les élèves algériens ont réussi à décrocher la deuxième place du podium de cette compétition, organisée à l'université de Witwatersrand de Johannesburg, avec un score de 186 points.

